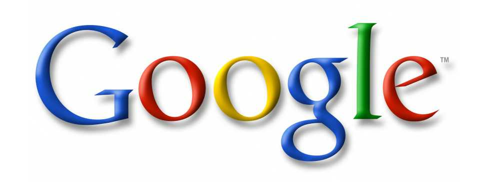


INTRODUCTION.

Grande, grande est la Diane des Ephésiens! Tel fut durant l'espace de presque deux heures le cri des habitans d'Ephèse, à qui Paul avait annoncé l'évangile. Plusieurs ne savaient pourquoi ils étaient assemblés : les uns criaient d'une façon, les autres d'une autre; mais lorsque Paul ou les siens voulaient leur adresser la parole : *Grande, grande est la Diane des Ephésiens!* tel était le cri de fureur qui leur tenait lieu à la fois d'examen et de conclusion (1).

Ce cas s'est toujours représenté depuis lors : je sais, mes chers compatriotes, que tout homme qui s'occupe sérieusement des choses d'en-haut, et qui croit vraiment à l'évangile, doit s'attendre d'a-

(1) Act. XIX, 23-40.

vance, et tout compte fait, à être mal jugé du monde, et condamné par ceux du monde sans même être entendu; et tout homme qui connaît l'évangile, sachant ces choses d'avance, s'en est aussi consolé d'avance, parce qu'il lui a été dit que « le » disciple n'est pas plus que son maître, » et que si on hait le maître on n'aimera » pas non plus le disciple. »

Si donc j'entreprends de faire une réponse aux accusations qui ont paru contre nous, ce n'est évidemment pas pour cette classe de gens, peut-être très-nombreuse, qui ne voudront pas même entreprendre de nous écouter, ou qui refuseraient de le faire jusqu'au bout, mais pour d'autres personnes plus justes, gardées par le Seigneur pour parvenir à la connaissance de la vérité, et qui, après en avoir été les ennemis, finissent par lui rendre hommage; c'est pour ces personnes-là que des discussions de ce genre sont utiles : c'est à celles-là que je parle.

A quelles petites causes tiennent souvent les émotions publiques les plus fortes ! Nous n'avons rien fait depuis longtemps qui eût pu exciter plus particulièrement l'exaspération qui a éclaté soudainement dans l'écrit auquel nous répondons : nous étions plus tranquilles que jamais, et il n'y a pas de doute que la position particulière de notre adversaire n'ait été la seule, comme aussi la véritable origine de la violence avec laquelle il s'est élevé tout d'un coup contre nous. — Resserré sur un terrain étroit avec quelques dissidents très-absolus, il a dû éprouver leur action d'une manière d'autant plus pénible ; et lorsqu'on n'a déjà pas beaucoup d'auditeurs, il est bien dur de s'en voir enlever encore une partie.

Mais la question a été traitée généralement, c'est généralement que nous devons la considérer ; il importe de jeter tout ce que nous pourrons de clarté sur des sujets laissés par nos adversaires dans un vague qui ouvre un vaste champ aux

plus grossières méprises et aux jugemens les plus faux.

Quoique l'auteur du sermon auquel je réponds, ne se soit pas borné à attaquer exclusivement la classe de personnes contre laquelle son discours est principalement dirigé, mais qu'il ait par le fait mis la main sur le Christianisme même, autant que sur les prétendus sectaires, cependant je veux bien pour le moment faire abstraction de cette circonstance, et répondre particulièrement pour les personnes qu'on a eues en vue dans ce sermon : et voici l'ordre dans lequel je pense le faire.

Je chercherai d'abord à donner une idée claire des faits et de l'état de choses qui forme la base de toute notre discussion ; j'exposerai ce qui est, et comment les choses en sont venues au point où elles en sont.

J'examinerai ensuite la question de droit : ce que c'est que l'église, ce que

c'est qu'une secte; et je montrerai que la discussion de cette question dépend toute entière de la profession de la doctrine et de l'obéissance à la vérité.

J'établirai que c'est le clergé de Genève, (c'est-à-dire cette majorité du clergé qui le caractérise lorsqu'on doit en parler en général; car nous admettons d'éclatantes exceptions), que c'est, dis-je, ce clergé, et non pas nous qui formons une secte, puisque c'est lui qui a porté des atteintes capitales à la doctrine évangélique.

Je présenterai quelques courtes considérations pour justifier notre séparation de la communion publique.

Je terminerai enfin par une suite de réponses directes à plusieurs accusations de détail que notre adversaire avance contre nous.

C'est, ô mes compatriotes, je dois vous le dire, encore infiniment plus dans votre intérêt que dans le nôtre, que nous invoquons dans cette cause votre impar-

tialité et votre justice. Nous savons en qui nous avons cru, et notre foi nous offre des dédommagemens qui s'accroissent plus qu'en proportion des épreuves et des faux jugemens dont nous sommes l'objet. Mais nous ne pouvons souffrir de vous voir prévenus contre les vérités les plus précieuses, sans essayer de vous détromper. Nous vous déclarons que lorsque l'évangile devient une occasion de discorde, il ne le devient qu'à cause de l'amertume qu'y mettent ses ennemis. L'évangile ne veut que le bien, il ne veut que l'amour, et il est renfermé tout entier dans ces mots de notre Sauveur : « Je » ne suis pas venu pour condamner mais » pour sauver. » Nous vous rappelons encore que tous ces débats sur des objets en apparence personnels, ou d'une importance bornée, se rattachent dans le fond à des questions que vous frémiriez d'avoir méprisées, lorsque vous serez sur le lit de mort. « Toute chair est comme l'herbe, » et toute la gloire de l'homme comme

» la fleur de l'herbe (1). » Aujourd'hui,
» si « du milieu de ces discussions, » vous
» savez discerner la voix de Dieu, n'en-
» durcissez pas vos cœurs (2). »

(1) 1, Pierre I, 24. (2) Hébr. III, 15.

DÉFENSE

DE CEUX

DES FIDÈLES DE GENÈVE

QUI SE SONT CONSTITUÉS EN ÉGLISES INDÉPENDANTES,

CONTRE

LES SECTAIRES DE CETTE VILLE.

§. I.er

Un point que nous pensons devoir éclaircir avant tout, c'est de savoir au juste qui l'on attaque, et à qui l'on en veut dans toutes les accusations que l'on dirige depuis quelques années contre ceux qui se sont séparés de la communion publique, et même en général contre tous ceux qui professent ouvertement l'Evangile. L'une des sources les plus fécondes des faux jugemens que l'on porte sur cette classe de gens et sur leur cause, est qu'on les imagine

tous agissant sous l'influence d'un seul homme, et qu'on juge par lui seul de tout le reste.

C'est un fait qu'une grande partie du peuple de Genève, et presque tous les étrangers, croient que tout le réveil de notre patrie se rattache à M. Malan, et peut se caractériser par lui : or, une idée de ce genre ôtera en toute occasion, à l'œuvre de Dieu, presque toute sa beauté et ce qu'elle a de respectable. Au lieu de voir dans le réveil religieux de nos contrées, les convictions réunies et profondes d'un grand nombre de personnes qui se sont rencontrées dans les mêmes pensées, et qui ont fini par les professer au milieu de très-grands sacrifices, on n'y voit qu'un ramas d'esprits faibles, enchaînés aux mouvemens d'un seul homme, fascinés par l'ascendant, dont les principes n'étant pas indépendans ne peuvent avoir de l'élévation, et qui font tout leur bruit, non pour la cause de Dieu, mais pour celle d'un parti : sous ce point de vue, ils formeraient vraiment une secte. On applique à la cause le caractère et les défauts, réels ou supposés, de celui qu'on prend pour son représentant ; et lorsqu'on croit avoir fait à ce dernier quelque reproche bien mérité, on s'imagine avoir confondu par cela même tout le reste : l'Evangile est jugé d'après le pécheur.

Nous avons gardé le silence sur cette erreur, aussi long-temps qu'il aurait pu paraître que nous mettions un sentiment personnel à la rectifier ; mais enfin ses inconvéniens, plus graves de jour en jour, semblent nous autoriser suffisamment à ne pas la laisser subsister plus long-temps.

M. Malan n'est point l'auteur du réveil religieux de Genève ; il a attiré tout particulièrement l'attention du public sur sa personne, par ses nombreuses publications et par l'éclat que les circonstances ont contribué à jeter sur son œuvre : mais le mouvement religieux a pris naissance sans lui, et même avant lui. Tandis qu'il n'a commencé à prêcher l'Evangile qu'en 1817, et qu'il ne s'est séparé de l'Eglise nationale (autant du moins qu'il en est séparé) qu'en 1823, l'Eglise du Bourg-de-Four, constituée en 1817, existait déjà dans tous ses élémens en 1815 : nous pouvons même reculer jusqu'à 1810 ou plus encore. Il ne sera sûrement pas sans intérêt pour un grand nombre de lecteurs, ni étranger à notre sujet, que nous achevions d'éclaircir cette matière en traçant en peu de mots l'origine et les développemens de toute cette œuvre jusqu'au moment où j'écris.

On peut en rapporter les premiers germes à un petit rassemblement de Frères Moraves.

reste mourant de la grande société qu'avait formée dans notre ville le comte de Zinzendorf, au milieu du siècle dernier. La plupart de ceux qui ont formé le noyau de l'Eglise du Bourg-de-Four trouvèrent pendant quelque temps, dans cette petite réunion, l'aliment que leur faisait chercher un instinct confus de piété. Le culte public, n'ayant pas pour base et pour principe de vie la pensée de Jésus-Christ crucifié, ne suffisait pas à nos cœurs, et souvent nous repoussait; nous formions entre nous-mêmes, depuis 1810, de petites sociétés religieuses qui tour-à-tour se dissolvaient et se recomposaient, mais dans lesquelles aucun de nous n'avait encore abordé l'idée d'une séparation. — De 1813 à 1815, le passage de différens étrangers ajouta à nos sentimens de la force, et de la solidité à nos principes.

Quelques-uns de nous étudiaient à cette époque pour le St.-Ministère; mais notre répugnance pour les principes religieux de nos professeurs, et pour les prédications publiques, s'accroissoit de jour en jour. Depuis plus de 30 ans, les ministres qui sortaient de nos auditoires de Théologie pour desservir, soit les églises de notre patrie, soit celles de la France et des autres contrées étrangères, n'avaient pas reçu *une seule leçon* sur les vérités qui sont exclusive-

ment du ressort de la révélation, telles que la rédemption du genre humain par la mort de Christ, la justification du pécheur par la Foi, la corruption de notre nature, la divinité de notre Sauveur, etc.! — On ne nous entretenait, en Théologie, que des dogmes appelés de la religion naturelle. Cette incrédulité pratique se manifestait encore par ce fait, peut-être inouï dans les annales des églises protestantes, que, si on en excepte une leçon de langue hébraïque où la Bible ne paraissait que comme thème de langue, et non pour les doctrines qu'elle présente, elle ne paraissait du reste pas dans nos cours; et le Nouveau-Testament en particulier n'y paraissait ni sous ce rapport, ni sous un autre : on n'avait pas besoin d'un Nouveau-Testament pour faire ses quatre ans de Théologie : en d'autres termes, ce livre, surtout dans l'original, n'était pas au nombre des livres exigibles pour achever le cours de nos études au St.-Ministère !......

On sent que les prédications publiques devaient correspondre à un pareil système de religion : nous y assistions toujours plus rarement; et cet état de choses ne pouvait durer. Nous finîmes par poser (c'était en 1816) la question définitive, et nous dîmes :

« Il est impossible de continuer sur ce pied.

» Pouvons-nous et devons-nous, pour notre
» propre édification et pour le bon exemple,
» recommencer à fréquenter régulièrement
» les temples ; ou devons-nous former un culte
» entre nous ? »

Quelques années d'expérience et de patience nous autorisaient assez à répondre par la négative à la première de ces questions ; et l'on peut dire que dès-lors la nouvelle Eglise était née, quoiqu'elle n'ait été manifestée que plus tard. C'est au mois d'août 1817 que se déclara sa séparation et sa formation.

L'une des circonstances les plus intéressantes de l'origine de cette Eglise est, à nos yeux, le fait que sa naissance ne peut être rapportée à aucun homme en particulier. Nous avons déjà dit que M. Malan n'y a point eu de part : loin de se joindre à cette Eglise, il prêchait dans ce temps publiquement contre la séparation, comme contre une œuvre sectaire.

Une autre personne, à qui on a rapporté quelquefois l'origine de cette Eglise, est l'un de ses membres, M. Empaytaz, qui fut choisi quelque temps après sa formation pour l'un de ses pasteurs, et qui en a rempli les fonctions jusqu'à ces derniers temps ; mais il était absent de Genève depuis environ deux ans lors

que cette église se constitua, et il n'y revint que quelques mois après sa formation.

Enfin, on a cru pouvoir rattacher cette œuvre au séjour de deux Anglais dans nos contrées, MM. Drumond et Haldane. Ces deux personnages, et surtout le dernier, y ont en effet beaucoup contribué : tous deux éclaircirent nos idées, qui étaient encore assez confuses, et nous encouragèrent en nous communiquant les résultats de leur expérience. Mais c'est un fait, qu'ils trouvèrent en arrivant à Genève tous les élémens de l'œuvre qu'ils étaient destinés à favoriser; et il est hors de doute, par l'exposé ci-dessus, que ce qui s'est fait avec leur secours, se serait fait aussi sans eux, quoique peut-être un peu plus tard, avec plus de peine et plus d'inexpérience.

Telle est l'Eglise qui parut d'abord sous le nom de *Nouvelle-Eglise*, et qui depuis, après avoir hésité entre différentes dénominations, a enfin cru le plus simple de se désigner par le nom du lieu où elle se rassemble, celui du Bourg-de-Four, comme aussi elle appelle l'église de M. Malan, l'Eglise du Pré-l'Évêque.

De ses trois pasteurs actuels, l'un, l'auteur de cet écrit, a reçu l'ordination de l'Académie de Genève; un autre l'a reçue en Angleterre, et le troisième a été consacré par ses deux col-

lègues. Cette Eglise s'est jusqu'ici fortement attachée au principe de la pluralité des conducteurs, qu'on retrouve dans toute l'histoire des Actes des Apôtres et dans toutes les Epîtres, qui oppose une digue salutaire au despotisme spirituel, et qui paraît surtout important à l'époque critique de la formation d'une Eglise. *Deux valent mieux qu'un*, dit l'Ecriture;...... *si l'un des deux tombe, l'autre relèvera son compagnon; mais malheur à celui qui est seul, parce qu'étant tombé, il n'aura personne pour le relever* (1).

Ce serait une partie importante de l'histoire de cette Eglise, que d'exposer ce qu'il lui a été donné de faire pour le règne de Dieu jusqu'au moment actuel; mais nous craindrions de nous étendre sur ce sujet, parce qu'il nous semble que ce n'est pas à nous que cela convient. Nous dirons seulement, qu'outre la grâce que Dieu a faite à cette petite Eglise, d'être la première à donner l'impulsion au réveil actuel, et de supporter toute seule au commencement la masse des obstacles qu'il fallait soulever, c'est elle qui a publié pendant quelques années *le Magasin évangélique*, le premier journal chrétien qui ait paru en français depuis

(1) Ecclésiast. IV. 9. 10.

l'époque du réveil religieux ; c'est elle qui a envoyé à Bâle les premiers secours pécuniaires que l'Institut des missions de cette ville ait reçus d'ici ; c'est dans le sein de cette Eglise qu'a pris naissance plus tard, pour régulariser ces secours, la *Société* actuelle *des Missions* de notre patrie, qui réjouit, dès ses premiers pas, les vrais Chrétiens de nos contrées et de l'étranger ; et enfin, cette même Eglise compte jusqu'à quinze de ses membres qui ont été ou sont encore actuellement occupés en diverses contrées à ranimer ou à répandre la foi à l'Evangile, les uns se nourrissant du travail de leurs mains, les autres étant entretenus en partie par l'Eglise, au milieu des appels sans nombre qui sont faits à sa bienfaisance, soit pour le soulagement des pauvres, soit pour les intérêts du règne de Dieu. . . . .

Mais nous préférons, comme dit l'Apôtre, nous glorifier dans nos faiblesses ; et, tout en nous réjouissant d'avoir été trouvés dignes de faire la belle expérience et de voir de nos yeux que Dieu est puissant dans ceux qui ne se confient pas au bras de la chair, et qu'il y a des trésors de vérité cachés dans la Foi, nous finissons volontiers par confesser que nous avons tout sujet d'être couverts de honte devant Dieu, pour être encore si fort en arrière dans la fidélité et

le dévouement, et pour avoir encore si peu mérité les reproches d'un monde ennemi de Dieu.

Quant à notre confession de foi, nous ne voulons point entendre parler d'appartenir à Paul ou à Apollos : c'est un fait, que la manière de caractériser nos vues la plus approchante de la vérité serait de les désigner (je parle de l'Eglise du Bourg-de-Four) sous le nom d'un Calvinisme très-modéré ; mais nous posons en principe que les vérités révélées, quoiqu'il y en ait de positives, ne peuvent se réduire en système, et que celui-là est le meilleur théologien, qui aime Dieu plus que tous les autres et qui garde le mieux ses commandemens.

Voilà ce qui concerne l'Eglise du Bourg-de-Four. Quant à M. Malan, après avoir commencé, comme nous venons de le dire, à annoncer l'Evangile dans les chaires en 1817, il le prêcha en 1818 dans sa maison, en 1819 dans sa chapelle ; il se sépara de l'Eglise nationale en 1823, mais ne constitua décidément en église l'auditoire qui s'attachait à lui, que l'année dernière.

Ces deux Eglises, bâties sur le même fondement, professent un même salut, quoique sous deux directions indépendantes l'une de l'autre ; et leurs membres sont unis par le lien

d'un amour mutuel. Ils savent que ce n'est pas la réunion sous une même forme qui fait la véritable unité, ni la différence des formes qui fait la désunion ; mais que l'harmonie ou la division ont lieu entre les hommes selon que les cœurs se rencontrent ou non dans la communion avec Dieu. Nous ne doutons point que l'existence de ces deux troupeaux n'ait été, comme tout autre événement, dirigée par la sage main de Dieu pour le plus grand bien ; et nous y voyons de sa part une diversité d'action qui se retrouve dans toutes ses œuvres.

§. II.

Voila des éclaircissemens qui serviront en temps et lieu à distinguer, soit les homines de la doctrine, soit même, lorsqu'il le faudra, les hommes entr'eux. Mais après ces explications, j'aborderai maintenant d'autant plus hardiment les accusations qu'on dirige contre nous.

Qu'est-ce qu'on nous reproche ? c'est de faire des sectes : c'est de quitter l'Eglise. — Qu'est-ce que l'Eglise ? qu'est-ce qu'une secte ? Voilà la première question que nous avons à exami-

ner, à résoudre dès le premier pas; une question dont dépend la solution de toutes celles qu'agitent nos adversaires, et sur laquelle cependant ils n'ont pas même pensé à donner la moindre notion.

Qu'est-ce qu'une secte, demanderai-je à la plupart de ceux qui emploient ce mot, sans peut-être trop savoir ce qu'il entendent par-là; qu'est-ce qu'une secte? C'est ce qui se sépare de nous, me diront-ils, s'ils expriment réellement leur idée. Par conséquent l'Eglise, c'est vous; c'est-à-dire, ceux qui se plaignent de la séparation. Quelque absurde que puisse paraître cette idée présentée sous cette forme, c'est cependant réellement là le sens qu'on donne habituellement aux mots d'église et de secte.

Mais il est facile de sentir que c'est avec raison que nous qualifions d'absurde une pareille définition, puisque chaque corporation, et finalement chaque individu pourrait se considérer comme l'Eglise, et le reste comme une secte; et que ceux même qui pensent ainsi, distinguent avec une heureuse inconséquence, ceux qui *sont déjà* séparés d'avec ceux qui *se séparent* actuellement; réservant toute leur indignation pour ces derniers: car le clergé de Genève ne traite pas, à ce que je sache, de sectaires les Luthériens, ni les Réformés alle-

mands de notre ville, quoiqu'ils ne relèvent ni les uns ni les autres de la Compagnie qui se rassemble à la Taconnerie.

Je sais qu'à l'idée que nous venons d'exprimer on en joint d'ordinaire encore quelques autres dans la définition qu'on se fait de la secte, et qu'on y fait entrer surtout ses rapports avec l'Etat; mais, sans nous arrêter davantage à écarter les fausses représentations qu'on peut se faire de la chose, partons tout simplement des principes de l'Ecriture, qui est ici notre seule règle; et tout d'un coup, au lieu d'un cahos insondable, nous abordons des idées qu'un enfant pourrait saisir.

L'Eglise chrétienne, c'est la réunion de ceux qui croient à l'Evangile : la secte, sont ceux qui le rejettent. Il n'y a aucun doute que ce ne soit là le principe par lequel, au jour du jugement, la question sera décidée; et même, dans le temps, cette idée est la seule conforme à la vérité.

Il importe au plus haut degré de bien établir cette définition capitale, qui décide de tout dans notre sujet; et je commencerai à le faire par une comparaison qui, si elle ne forme pas à elle seule une preuve décisive, fera du moins mieux saisir celles que nous présenterons comme telles.

Si, dans le cas où une armée devient infidèle à son roi, une seule division, une seule compagnie se sépare de la masse pour garder fidélité au souverain : qui, dans ce cas, sera rebelle, et qui sera fidèle ? Où seront ceux qui auront fait coupure, schisme, secte ; et où seront les véritables représentans de l'armée ? ne faudra-t-il pas les chercher dans la troupe restée fidèle, quelque chétive qu'elle puisse paraître ? Et cependant, remarquons que cette troupe se trouvera chargée, par le fait, de plusieurs apparences très-défavorables. Dans toutes les circonstances ordinaires, le devoir du soldat est d'obéir à ses chefs ; ce n'est pas à lui de les juger : il doit les suivre. Et ici les Fidèles refusent tout d'un coup obéissance à ceux dont hier encore les ordres leur étaient sacrés ; n'ont-ils pas toute l'apparence d'être eux-mêmes les rebelles ? La foule qui s'élève contr'eux ne les condamne-t-elle pas par son nombre et par l'autorité de ses conducteurs ? Ne possède-t-elle pas encore tout ce qui appartient à l'armée, et ces drapeaux surtout auxquels on avait juré fidélité ? Et (pour imiter ici les reproches qu'on nous fait) ceux qui se sépareront de la masse, ne montreront-ils pas une présomption désordonnée, ne manqueront-ils pas de la manière la plus criante

à l'affection qu'ils doivent à leurs frères d'armes, ne risqueront-ils pas d'amener une division effrayante dans un corps qui présentait une magnifique unité ? — Périsse l'unité ! s'écrient-ils, si l'on ne doit être un qu'à faire le mal et qu'à trahir son chef ? — Périsse l'unité ! s'écrieront les autres avec indignation : vous les avez entendus ! qu'avons-nous besoin encore de témoignage ?

Je pousse la comparaison plus loin encore ; et, pour l'approcher toujours plus de notre sujet, je suppose que la défection de l'armée ait été acheminée sans éclat ; que les chefs, tout en travaillant décidément contre leur roi, l'aient fait cependant avec habileté et avec des ménagemens qui cachent aux indifférens le véritable état des choses ; qu'il se publie encore de temps à autre quelque proclamation plus ou moins semblable à celle de sujets fidèles, le mal n'étant révélé aux vrais fidèles que parce que l'amour et la droiture les empêchent de devenir les dupes d'apparences trompeuses : on conçoit que leur position, déjà très-critique par les considérations précédentes, le deviendra encore infiniment davantage par cette erreur sur le véritable état des choses ; et qu'une grande partie de ceux dont ils se seront séparés, les regarderont avec la sincérité de l'igno-

rance, eux, comme les rebelles, eux, comme les schismatiques, les déserteurs, les véritables artisans d'une guerre civile éventuelle.

Et cependant il restera toujours vrai, au contraire, que ce qui constitue l'infidélité, ce ne sera pas d'avoir quitté l'armée, mais d'avoir abandonné le roi et la patrie; que lorsqu'il y aura opposition entre ces deux services, ce sera toujours ce dernier qui devra l'emporter; et que, se séparer de ceux qui se sont séparés, pour retourner au vrai corps, ne sera jamais une désertion véritable, sera au contraire la vraie fidélité.

Chacun voit l'application de ce principe. Que l'on nous accuse donc tant qu'on voudra de faire des sectes : nous dirons avec l'Apôtre : « Ils ne » sauraient soutenir les choses dont ils nous » accusent présentement. Du reste, je confesse » bien ce point, c'est que, selon la voie *qu'ils* » *appellent* secte, je sers ainsi le Dieu de mes » pères, *croyant toutes les choses qui sont* » *contenues dans la loi et dans les Pro-* » *phètes* (1). »

Ce que l'analogie des choses humaines nous faisait entrevoir sur la vraie nature d'un corps légitime et d'une secte, l'Ecriture le confirme

(1) Act. XXIV. 13. 14.

pleinement. Dans l'Ecriture, le mot *secte* n'est pas toujours employé, il est vrai, dans un sens également défavorable; mais comme c'est dans le sens le plus défavorable qu'on l'a pris pour nous attaquer, c'est aussi sous ce point de vue que nous devons l'envisager ici; et alors il est assez frappant que dès notre premier pas nous trouvions, dans le passage même qu'a choisi notre adversaire pour texte de son discours, précisément l'un de ceux qui jettent le plus de jour sur ce sujet, et qui appuient le plus décidément nos principes.

Le texte original porte littéralement : « Évi» tez l'*hérétique* (αἱρετικον), après l'avoir averti » une et deux fois, etc. » Or, ce mot que le clergé de Genève n'emploie plus depuis longtemps (comme s'il excitait en lui un sentiment de mal-aise); ce mot, sur le vrai sens duquel roule presque toute notre discussion, offre en dernier résultat un sens qui justifie pleinement notre définition de la secte. Le mot d'*hérésie* (αἵρεσις) désigne primitivement, et dans un sens entièrement indifférent :

un *choix*, une *option*, un *sentiment*;

puis un *dogme*;

puis une *secte*;

puis enfin une *hérésie* proprement dite, c'est-à-dire une doctrine non seulement fausse, mais

fausse au point d'attaquer l'Evangile dans ses fondemens, et à faire rejeter comme *perverti* celui qui la professe : c'est-là, l'idée à laquelle s'arrête l'Ecriture. Qu'on réfléchisse maintenant à la clarté que jette sur tout notre sujet l'intelligence du sens de ce seul mot. L'idée de *secte* se lie donc dans la pensée des auteurs sacrés, si intimement à celle de *fausse doctrine* que ces deux choses y sont exprimées par un seul et même terme : la traduction dont s'est servi notre adversaire est dans ce cas-ci aussi bonne que la traduction littérale, et celle-ci aussi bonne que l'autre : on n'est pas hérétique sans être sectaire, on n'est pas sectaire sans être hérétique : mais d'après ce que nous avons vu, et surtout d'après ce que nous allons voir, ce n'est pas la secte qui fait l'hérésie, mais l'hérésie qui fait la secte ; c'est l'*hérétique*, c'est-à-dire celui qui choisit d'après ses propres *opinions* entre les différentes vérités révélées, celles qu'il veut croire et celles qu'il ne veut pas croire, c'est l'*hérétique* qui est le *sectaire ;* comme dans notre comparaison c'est le *rebelle* qui était le véritable *déserteur.*

D'autres déclarations positives de l'Ecriture viennent à l'appui de celle que nous venons de commenter et de nos raisonnemens précédens, pour établir toujours que l'église se trouve où

sont les croyans, et que la secte consiste dans la réjection de l'Evangile.

Paul écrit aux Romains : « Je vous exhorte » de prendre garde à ceux qui causent des » sectes (ou des schismes) *au préjudice de la* » *doctrine que vous avez apprise* (1). » Voilà notre principe exprimé presque dans nos propres termes : ce n'est pas sottement toute séparation, tout schisme, qui est une séparation et un schisme *dans l'église*, mais seulement le schisme « au préjudice de la doctrine aposto» lique : » comme ce n'est pas toute désertion qui est un crime, mais la désertion au préjudice de la patrie et du souverain.

L'apôtre Pierre nous dit les mêmes choses encore : « Il viendra de faux docteurs qui in» troduiront couvertement des sectes de per» dition (des *hérésies*, αἱρέσεις....) *qui renon*» *ceront le Seigneur qui les a rachetés*...., et » qui, par avarice, feront trafic des fidèles avec » des paroles déguisées (1). » Ici la *secte* se compose de nouveau de gens qui « renoncent » le Seigneur qui les a rachetés, » — quoiqu'ils usent, pour cacher leur défection, « de paroles » déguisées, » — et qu'ils ne gardent ces apparences trompeuses que « par avarice. »

Voilà donc un principe clair et positif : ce

(1) Rom. XVI. 17. (2) 2. Pier. II. 13.

n'est pas le lieu du rassemblement, le nombre ou le rang des personnes, l'antiquité ou la nouveauté de certaines apparences, ni aucune circonstance extérieure qui fait l'église ou la secte, mais la doctrine; tout revient à la doctrine; toute la question est une question de doctrine : *c'est l'hérétique qui est le sectaire.* Une nation entière pourrait avoir abandonné la foi; elle aurait tous les temples, tout le clergé, tous les grands, de son côté; elle couvrirait d'infamie, elle poursuivrait par des lois de réprobation tous ceux qui croiraient à l'Evangile, que si un seul homme, que si le dernier de la nation, que si un seul porteur-d'eau reste fidèle à cet Evangile de Dieu, c'est lui, lui seul qui est l'église, et la nation entière est la secte : tout revient à la doctrine; toute la question est une question de doctrine : encore une fois, c'est l'*hérétique qui est le sectaire.*

Combien n'est-il donc pas étonnant, lorsqu'on a senti la vérité d'un pareil principe, d'entendre nos adversaires se récrier sans cesse, non contre l'erreur ou contre les fausses doctrines, mais contre les discussions en elles-mêmes, leur prodiguant les noms méprisans de querelles théologiques, de divisions, de disputes, de déchiremens. Je le demande aux juges impartiaux : lorsque deux parties sont en présence, que l'une des deux fait à l'autre des reproches

positifs, graves, nettement articulés, et que l'autre n'en oppose pas de tels à son tour, mais se borne à s'écrier constamment : Ne discutons pas, restons unis, taisons-nous....; cette dernière n'a-t-elle pas toutes les présomptions contre elle? Je vois deux hommes aux prises : l'un accable l'autre de reproches, avance des faits positifs, l'accuse de mensonge, de fraude, de vol; l'autre ne lui rend aucune accusation de ce genre, ou les lui rend faibles; il ne sait que le conjurer de se taire, de ne pas juger..... : aimons-nous, ne faisons pas de scènes, n'attirez pas le monde..... Le peuple s'amasse, la scène continue : et devant le peuple, comme dans le particulier, le premier répète ses reproches, les appuie avec courage, et ne craint rien ; il demande à plaider : le dernier en reste à ses termes, tremble à l'idée d'une explication en règle, et donnerait tout au monde pour voir finir cette *désagréable discussion*.... Quel jugement porteront les spectateurs d'une pareille scène, et qui ne se retirerait de-là avec les plus violens soupçons contre ce dernier?

Tel est précisément notre cas vis-à-vis du clergé de Genève. Il est vrai que le succès apparent d'une fausse représentation du sujet vient de l'engager à faire ou à laisser faire sur nous, par l'un de ses membres, une mauvaise

sortie, et à prendre une apparence d'offensive. Mais là encore ce ne sont que des plaintes contre les discussions et contre les divisions religieuses en général; et l'on nous reproche toujours ou trop ou trop peu. Nous avançons une toute autre doctrine que vous : si elle est fausse, notre tort n'est pas de discuter, mais de discuter mal, de prêcher l'erreur; mais si nous avons raison dans la doctrine, nous avons aussi raison de discuter.

Et d'ailleurs, quelle complication de contradictions! On ne veut pas discuter, et on nous reproche de n'avoir pas demandé de conférences! — Nous en avons demandé sous toutes les formes; nous en avons même ouvert de publiques par le fait de nos nombreuses publications : mais on nous les a toujours refusées autant qu'on l'a pu. Qu'est l'écrit même que nous combattons, sinon un nouveau refus de ce genre, une déclamation contre toute discussion religieuse en général? L'auteur du présent ouvrage a fait directement au premier professeur de Théologie de cette ville la demande d'un entretien sérieux sur ces matières, et n'en a reçu qu'un refus positif; mais enfin, puisque notre adversaire paraît cependant nous provoquer, nous faisons ici la demande qu'on semble désirer (il est toujours temps de bien faire) :

Oui, *je demande ici en mon nom* (et je sais que je ne risque rien d'ajouter, *au nom de tous ceux qui professent ouvertement l'Evangile*), *des conférences publiques avec la Compagnie des Pasteurs de Genève ; et nous déclarons d'avance que nous considèrerons comme un déni de justice, en même temps que comme une preuve de faiblesse et d'impuissance de se défendre, le refus qu'on nous ferait de cette demande.*

Si c'est-là le langage de gens *pervertis et condamnés par leur propre conscience*, comme notre adversaire nous fait l'honneur de nous signaler dans son texte, je ne sais plus alors quel sera celui des honnêtes gens, celui des hommes forts de la justice de leur cause. Mais il est une chose que je sais bien ; c'est qu'avec la faiblesse de nos moyens extérieurs et la puissance des obstacles que nous avions à surmonter, si nous n'avions pas pour nous la force irrésistible de la vérité divine, telle qu'elle est dans l'Evangile de Jésus, nous aurions été écrasés dès le premier jour que nous nous sommes montrés. Dans notre position désavantageuse, il faut que nous ayons deux fois raison pour pouvoir subsister.

C'est pourquoi, aussi long-temps qu'on nous refusera des conférences et des discussions

sur la doctrine, nous ne pourrons regarder que comme de vaines déclamations ces accusations, sans cesse répétées, d'orgueil et de manque de charité. On ne pèche ni contre l'humilité, ni contre la charité, en appelant mal ce qui est mal, bien ce qui est bien, et en voyant dans l'Evangile, au milieu de ses profondeurs, non seulement de la Morale, non seulement la doctrine d'une vie à venir et de rétributions futures, mais certaines vérités établies par la révélation seule, et clairement révélées ; des vérités qui sauvent ou qui perdent, suivant qu'elles sont reçues ou rejetées, et qui se rapportent toutes à celle-ci : qu'il n'y a pour vous, pécheur, qui que vous soyez, de salut que dans la mort de Christ ; et que le Fils de Dieu a réellement porté en son corps sur la croix tous les péchés de ceux qui ont le bonheur de croire en lui.

---

§. III.

MAIS nous devons faire un pas de plus, et terminer la chaîne de notre raisonnement en établissant (encore une fois, après l'avoir déjà fait si souvent) que le clergé de Genève a

abandonné les doctrines fondamentales de l'Evangile ; que par conséquent c'est lui qui est sectaire ; et qu'ainsi, bien loin de faire un schisme avec l'Eglise de Christ en se séparant de lui, on fait schisme en lui restant uni.

Ces paroles sont dures et choquantes au premier abord : on a peine à se laisser dire qu'on a vécu dès son enfance sous un système de religion faux et trompeur : l'homme élevé dans le Socinianisme trouve aussi naturel d'être Socinien, que le Juif d'être Juif, et le Mahométan d'être Mahométan : mais ni les uns ni les autres ne peuvent tirer de-là une preuve qu'ils sont dans la vérité. C'est un fait que l'Eglise de Genève, originairement fidèle dans sa profession de foi, a été sourdement envahie, depuis environ un siècle, par un système de religion, très-indéterminé, il est vrai, très-vague, et qui consiste plutôt à rejeter les doctrines de l'Evangile qu'à établir en leur place un autre système positif, mais qui revient décidément, quant au point capital de l'expiation de nos péchés, aux principes du Socinianisme. Cette secte fatale, après avoir pris naissance en Italie, s'est répandue en divers pays et surtout en Pologne, et s'est glissée malheureusement aussi sous plusieurs de ses formes dans notre patrie, depuis l'époque que nous ve-

nons d'indiquer : on se réveille au moment où elle allait atteindre les derniers germes de la vie évangélique, et pousser son cri de triomphe.

Nous aurons occasion de remarquer, en passant en revue les preuves de cette accusation, que le clergé de Genève a uni depuis longtemps, à la fausse doctrine, un défaut de droiture très-prononcé ; et que, si l'espèce d'Evangile qu'il prêche est, suivant l'expression d'un Apotre, « *une secte de perdition*, » puisqu'il ne conduit pas au salut, ce faux Evangile a aussi été introduit, comme nous ne pouvons nous lasser de le répéter, de la manière indiquée dans le même endroit, c'est-à-dire « couvertement et avec des discours artificieux. »

Voilà mes assertions : je les appuie sur trois classes de preuves.

La première se tire de l'accusation prolongée qui est faite à ce sujet depuis soixante et dix ans contre ce clergé, sans qu'il s'en soit jamais justifié. Le fait seul de ces accusations elles-mêmes, lorsque l'on considère la diversité des personnes qui les ont avancées, la précision et l'accord de ces accusations entre elles, leur violence, et la continuité avec laquelle on les a soutenues et toujours ramenées, mises en regard avec le silence ou avec

la timidité, le louche, l'équivoque continuelle des réponses du clergé de Genève, forment une masse de conviction sous laquelle depuis long-temps ce clergé ne peut plus se débattre.

Notre seconde source de preuves se tirera directement d'une confrontation des principes manifestés par ce clergé, avec ceux de l'Evangile.

Enfin, nous puiserons une troisième preuve de nos assertions dans les concessions positives que nous font nos adversaires eux-mêmes.

Qu'on ne se lasse pas de voir ramener souvent les mêmes réponses, quand d'autres ne se lassent pas de ramener toujours les mêmes mensonges. Oui, il y a soixante et dix ans que l'Encyclopédie a commencé les accusations contre le clergé de Genève, en compromettant d'une manière cruelle ses timides amis. *L'Eglise* de d'Alembert voyait dans l'Eglise de Genève une sœur fidèle, mais trop circonspecte ; et, quoique ce dernier eût dit quelque part, en parlant des pasteurs de Genève : « Je » serais très-affligé du soupçon d'avoir violé leur » secret » (ils ne devaient le *laisser échapper*, suivant l'expression de l'un d'eux, qu'en 1819), ces philosophes lui jouèrent cependant le tour de la trahir : « Plusieurs des pasteurs de Ge» nève, dirent-ils, n'ont d'autre Religion qu'un

» Socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'ils » appellent mystère ; » et une longue suite bien connue de dénonciations de ce genre, déclara à l'Europe ce qu'était l'Eglise ou plutôt le clergé de Genève.

Ce malheureux clergé, au lieu de donner, avec la noblesse de l'amour de la vérité, une déclaration nette de ses principes, publia cette réponse jésuitique, la honte du Socinianisme, qui fut relevée alors comme l'ont été de nos jours d'autres tergiversations du même clergé, par un laïque incrédule, mais clairvoyant. Rousseau, qu'on ne peut se lasser de citer lorsqu'il emploie sa plume à exprimer la vérité, porta sur cette affaire le jugement qu'on a reproduit cent fois depuis lors : « On demande » aux Ministres de l'Eglise de Genève si Jésus-» Christ est Dieu : ils n'osent répondre. Un » Philosophe jette sur eux un rapide coup-» d'œil, il les pénètre : il les voit *Ariens*, *So-» ciniens*, *Déistes* ; il le dit, et pense leur faire » honneur. Aussitôt, alarmés, effrayés, ils » s'assemblent, ils discutent, ils s'agitent, ils ne » savent à quel saint se vouer ; et, après force » consultations, délibérations, conférences, le » tout aboutit à un amphigouri où l'on ne dit » ni oui ni non. O Genevois ! ce sont de » singulières gens que MM. vos Ministres ! on

» ne sait ce qu'ils croient, ou ce qu'ils ne » croient pas; on ne sait même ce qu'ils font » semblant de croire: leur seule manière d'éta» blir leur foi est d'attaquer celle des autres. »

Voilà ce qui s'est passé alors; et ce qui s'est passé dès-lors n'a été qu'une misérable répétition de cette misérable scène. Croyez-vous que depuis septante ans qu'on accuse ce clergé de ne pas croire à la divinité de Jésus-Christ, il ait jamais déclaré une seule fois, ou que Jésus-Christ est Dieu, ou au moins qu'il n'est pas Dieu? — Jamais, non, jamais! Peut-être nous diront-ils bien avec l'un de leurs Théologiens, d'un ton qui sent plus le salon que la chaire: « qu'il n'y a pas un des pasteurs de Genève qui » ne confesse *avec plaisir* Jésus-Christ comme » son sauveur, son médiateur, son interces» seur. » Mais demandez-leur ce qu'ils entendent par ces mots, évidemment susceptibles de bien des sens divers, jamais vous n'aurez quelque chose de cathégorique: « Le bap» tême de Jean, disait Jésus-Christ aux Scri» bes, était-il du ciel ou des hommes? — » Or, ils disputaient entr'eux, disant: si nous » disons du ciel, il dira, pourquoi donc ne » l'avez-vous pas cru? et, si nous disons des » hommes, tout le peuple nous lapidera: car » ils étaient persuadés que Jean était un Pro-

» phète. C'est pourquoi ils répondirent : Nous » ne savons d'où il était (1). » Voilà bien notre cas. Hélas ! il est vrai qu'ici ce n'est pas le peuple de notre patrie qu'on redoute : on le laisse crier : *à bas Jésus-Christ !* mais c'est le monde chrétien en général ; ce sont les autres Eglises qui professent encore la vérité, et dont on ne pourra se détacher ouvertement que lorsqu'on aura noué des relations plus étroites avec certaines Eglises d'Allemagne !.... O droiture ! ô candeur ! ce n'est pas chez le *Sectaire* qu'on vous rencontrera ! *Evitez l'hérétique, sachant qu'un tel homme est perverti, étant condamné par sa propre conscience !*

Après cette fatale affaire de l'Encyclopédie, le clergé de Genève fut abandonné à un long repos ; ce n'est que depuis quelques années qu'on a recommencé les accusations contre lui : mais ces accusations se sont retrouvées les mêmes. Non, ce n'est pas méthodistes que nous voulons vous voir, Messieurs, mais nous donnerions notre sang pour que vous crussiez au rachat des pécheurs par le sang de Jésus ; non, ce n'est pas méthodistes que nous voulons vous voir, mais nous voudrions vous voir convenir, sans encombrer la question par des défaites, que l'homme, méchant, pécheur, et perdu par

(1) Luc XX, 3, 7.

nature, est sauvé à plein par son retour à Christ. —C'est de n'avoir pas cette foi que nous vous accusons : et malheureusement vous ne vous êtes point justifiés jusqu'à présent.

Le premier fruit du nouveau mouvement religieux, comme la première des accusations qui ont reparu de nos jours, ont été les *Considérations sur la divinité de Jésus Christ*, adressées par M. Empaytaz à ses anciens condisciples. Cet écrit pouvait avoir l'inconvénient de paraître faire consister la foi, selon la méthode catholique, à être orthodoxe sur l'un des dogmes de la Théologie, et insistait trop sur les conséquences temporelles que peut avoir l'abandon des vérités divines; mais je le cite ici comme une des attaques qui demandaient une réponse décisive, et qui, comme toutes les autres, n'en a point reçue. « On demande aux Ministres de Genève si Jé» sus-Christ est Dieu : ils n'osent répondre. »

En 1817, se forma l'*Eglise du Bourg-de-Four*, qui reprocha au clergé, soit par cette démarche, soit en plusieurs autres manières indirectes, d'avoir abandonné l'Evangile : on blâma la séparation ; mais on ne se défendit pas mieux qu'auparavant contre les accusations.

Dans le même temps, *M. Malan* entra dans la lice, et éleva les mêmes plaintes avec l'éclat

qu'on a vu : on ne lui répondit pas davantage. On voit, dans les *Pièces relatives à la destitution du ministre Malan*, qu'il enseignait les doctrines qui sont à la fois celles de l'Evangile, de la Réformation et de nos pères, et qu'on lui défendit positivement de faire entrer ces doctrines-là dans le cours de son enseignement.

A la même époque encore, Dieu lâcha sur la Compagnie cet *avocat Grenus* dont il a été plus facile de blâmer la virulence que de réfuter les argumens. Nous avons répété jusqu'à satiété qu'aucun de nous n'avait soutenu avec lui la moindre relation, et que nous avons de puissantes raisons de craindre qu'il n'ait pas été animé de l'esprit de Dieu, lorsqu'il s'est mêlé d'en défendre la cause. Mais enfin, les faits restent : il fit boire au clergé de Genève jusqu'à la lie de la coupe de l'humiliation ; il le déchira dans ses écrits : il finit par le traduire en masse devant les tribunaux comme coupable d'infidélité sous plusieurs rapports. Cela passait la discussion ; le cas était terrible, et l'homme de sens qui se représentera la position où se trouvaient alors les autorités civiles saura s'expliquer leur conduite, et *comprendre* l'issue de cette affaire : Grenus écrivait du fond d'un lit de maladie où il était détenu depuis

quelques années ; le procès s'entame : il est sommé de comparaître, puis condamné comme contumace. Il emploie les quelques heures de vie qui lui restent encore, à protester, d'après les lois qu'il cite, contre une faute marquante qui a été commise dans les formes de son jugement, et qui l'annule par le fait; — et il expire. Le procès est resté indécis. C'est au lecteur honnête de juger si, sous le poids d'accusations pareilles à celles qui pesaient sur la Compagnie des pasteurs, il se serait contenté de la satisfaction qui lui a été donnée, savoir : — d'un jugement non avenu (1).

Plus tard parut la *Confession de foi helvétique*, réimprimée par deux des membres les plus distingués du clergé de Genève, MM. Cellerier père, et Gaussen, qui firent précéder cet ouvrage d'une préface de leur composition, où ils professaient ouvertement les principes évangéliques. M. le professeur Chenevière compte, pour le seul fait de cette publication, ces deux hommes estimables parmi les *adversaires déclarés* du clergé de Genève.

En 1819 l'auteur du présent écrit attaqua de la manière la plus grave, dans un ouvrage intitulé : *Genève religieuse*, la doctrine, et,

(1) On peut consulter là-dessus la *Gazette de Lausanne* de ces temps-là.

comme il le fait encore ici, la droiture du clergé de Genève. — Voici le jugement qu'en porte un auteur qui a aussi paru, plus tard, dans les rangs des adversaires de la Compagnie (1) :

« Cette publication de M. Bost est de telle » nature, elle renferme des accusations si gra» ves, appuyées sur des faits, et elle com» promet si fortement le caractère des pasteurs » de Genève, même sous le rapport de l'inté» grité ordinaire, que, s'il eût été possible de » prouver que ces accusations étaient sans fon» dement, aucun homme, ni aucune corpora» tion d'hommes qui prendraient quelque soin » de leur réputation, ne les aurait laissé » passer sans les repousser. Vous dites, à la » vérité, que le clergé de Genève était con» damné au silence par les magistrats, que » vous accusez d'avoir agi à cet égard sous l'in» fluence d'une timidité qu'on ne peut justifier. » — Autant que cela ne regarde que des dis» cussions touchant vos doctrines, et les inno» vations que vous avez introduites dans l'E» glise de Genève, leur prudence, en impo» sant ainsi le silence, sera, je le présume, gé» néralement louée. Plus on examine et dis» cute une cause telle que la vôtre, plus aussi

(1) Lettre à M. Chenevière. *pag*. 13.

» sa difformité paraît sous ses propres cou-
» leurs. Mais, quand votre conduite morale est
» attaquée, quand des accusations sont diri-
» gées, non pas uniquement contre vos doc-
» trines ou votre capacité comme ministres,
» mais aussi contre votre *intégrité* et votre *ca-
» ractère moral*, on ne peut pas supposer
» qu'aucun magistrat, connaissant le prix de
» la réputation, soit pour lui-même, soit
» pour les autres, et particulièrement pour
» les instructeurs publics de la Religion, fût
» assez cruel ou assez impolitique pour vous
» empêcher d'entreprendre votre propre jus-
» tification. — Votre silence, dans cette occa-
» sion, doit donc être attribué à quelque autre
» cause (1). »

Quoi qu'il en soit, ce silence eut lieu comme de coutume : il n'a été répondu à ces accusations que par deux ou trois bouffonneries du représentant le plus naturel du clergé de Genève, M. le professeur Chenevière.

Enfin, ce même personnage que nous venons de désigner, ayant publié il y a quelque temps son *Précis des débats théologiques de Genève*; M. Haldane, qui était très-maltraité

(1) D'ailleurs la Compagnie avait déjà rompu ce silence par la publication de deux écrits, et elle l'a encore rompu dans la suite, quand il lui a convenu.

dans cet écrit, a publié sa *Lettre à M. Chenevière*, la dernière attaque qui ait paru jusqu'à ce jour contre la Compagnie, et dont nous ayons encore à rendre compte.

J'ai annoncé une seconde classe de preuves tirées, non plus d'accusations restées sans réponse, mais directement de la confrontation des principes émis par le clergé de Genève, avec les principes de l'Evangile. Comme M. Haldane abonde dans ce dernier genre de preuves, le lecteur observera que, tout en achevant notre revue des accusations, par une analyse rapide de l'ouvrage de M. Haldane, nous commencerons, par le fait, en même temps la série de nos preuves directes.

M. Haldane fait remarquer d'entrée que M. Chenevière convient du fait, bien connu, que les pasteurs de Genève sont tombés très-bas dans l'estime publique ; et il applique à l'Eglise de notre ville ces paroles de l'Ecriture : « Vous êtes abandonnés comme un ar- » bre ébranché au sommet d'une montagne, et » comme un étendard sur un coteau (1). » Mais il ajoute, dans le langage d'un autre prophète : « Ne t'es-tu pas attiré cela (2) ? »

M. Chenevière, dit-il, a bien tort de s'étonner qu'on n'ait pas pour nos pasteurs sociniens

(1) Es. XXX. 17. (2) Jérém. II. 17.

la même admiration que pour les réformateurs. Ce bruit et ce tumulte dont il parle si gaîment, n'a pas une cause aussi légère que celle qu'il voudrait insinuer; notre clergé, en refusant de reconnaître que c'est Dieu même qui a pris une chair mortelle, est, dit-il, dans le cas des faux docteurs qui introduisent couvertement des sectes de perdition; et M. Chenevière n'a rien avancé qui justifie ce clergé d'une falsification de la doctrine : au contraire, il en est convenu par l'équivoque et la faiblesse de ses déclarations, lorsque, par exemple, l'expression la plus relevée qu'il sache employer en parlant de notre Sauveur, est de l'appeler *un être divin*; etc.

M. Haldane ayant à se disculper de plusieurs accusations que lui fait M. Chenevière, en prend occasion de se récriminer contre les pasteurs de Genève, en montrant qu'ils rejettent toute idée de mystère dans les objets spirituels et invisibles, tandis que la nature visible en est pleine; qu'ils accusent les autres d'être intolérans, tandis que ce sont eux qui se montrent tels, et à un haut degré; qu'il s'en faut bien que la raison soit foulée aux pieds par nous, qui la soumettons à la révélation, comme par eux, qui la mettent au-dessus et qui élèvent un édifice de religion absurde d'un bout à l'au-

tre, soutenant, par exemple, la pureté naturelle de l'homme, pendant que tout homme est pécheur; prétendant que le Rédempteur, à qui l'Ecriture donne en divers endroits tous les attributs et tous les noms de Dieu, n'est pas Dieu, et que cependant tous doivent l'honorer comme Dieu, etc. etc. etc.

Comme on l'avait accusé de faire la guerre aux bonnes œuvres par sa doctrine sur la grâce, M. Haldane, cet homme respectable dont la vie entière serait déjà à elle seule une réponse que son objectant serait bien incapable de fournir, M. Haldane montre, par des citations tirées de ses propres écrits, qu'il est bien loin de mériter un reproche aussi grave. Il retourne au contraire ce reproche contre le corps enseignant de Genève, et il dit entr'autres : que parvenu dans le cours d'une explication de l'Epître aux Romains, à l'article de la soumission au gouvernement civil, il trouva que les étudians qui s'étaient rassemblés autour de lui, n'avaient reçu aucune instruction de leurs professeurs sur cette bonne œuvre-là, et *qu'ils étaient aussi étrangers à cette idée qu'au reste de l'Evangile.* Il montre quel doit être l'emploi du jour du Seigneur, et il demande, si employer la fin de ce jour à des soirées, à des conversations oiseuses, à jouer aux cartes

et à danser, si ce n'est pas là faire la guerre aux bonnes œuvres, surtout lorsqu'on y joint encore l'audace de faire aux autres un sujet de reproche de ce qu'ils emploient ce temps à la prière et à la lecture de la parole de Dieu. Il cite des faits pour sa défense ; il rappelle les lettres et l'emploi du temps de l'un de ses élèves, l'estimable M. Rieu, dont la vie et la mort exemplaires fermeront à jamais la bouche à ces hommes, si grands amis des bonnes œuvres en paroles, mais si peu zélés dans le fait à s'y appliquer.

De la défensive, M. Haldane passe de plus en plus à l'attaque directe : il en vient au réglement du 3 mai 1817.

Le texte de ce réglement défend de prêcher :

sur *la manière* dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ ;

sur le *péché originel ;*

sur *la manière* dont la grâce opère, ou sur la grâce efficiente ;

sur la *prédestination.*

Il est évident que ces quatre mots ont besoin d'un commentaire qui en détermine le sens. Car c'est un fait, que personne n'avait encore à cette époque, et que personne n'a jamais depuis lors pensé à prêcher, par exemple, sur *la manière* dont la Divinité était unie à la personne de Jé-

sus-Christ, ni sur *la manière* dont la grâce opère ; personne parmi nous, qui sommes libres du joug de ce réglement et qui prêchons tous les jours, n'use des termes scolastiques qu'on emploie ici pour jeter du mépris sur des doctrines qui sont toutes vie et pratique. — La prédication qui provoqua en grande partie ce réglement établissait bien la divinité de Jésus-Christ, mais non *la manière* dont la divinité était unie en lui à la nature humaine ; elle ne parlait pas de *consubstantialité*, quoiqu'elle dît dans un langage intelligible à tous les hommes, autant que le comporte le sujet, que ce Jésus qui a vécu sur la terre était au commencement avec Dieu, et était Dieu, mais Dieu fait homme, Dieu avec nous, Emmanuel. — Si la Compagnie des pasteurs de Genève ne peut comprendre ces profondeurs, nous non plus, les Anges non plus ; mais ce n'est pas l'incompréhensible profondeur des miséricordes divines qui doit être pour des pécheurs misérables et stupides, une raison d'en défendre, sous des termes équivoques, la précieuse proclamation parmi les hommes.

Il en est de même des autres points auxquels le réglement fait allusion : le président même de la Compagnie a déclaré en pleine séance, que ce réglement avait autant de sens

que de têtes ; sur quoi il lui a été répondu que, s'il a tant de sens, il n'en a point. Mais nous aurions tort de parler ainsi : oui, il en a un ; et pour toute personne tant soit peu versée dans les matières religieuses, et qui connaît les principes du clergé avec lequel nous avons à faire, il est évident que l'intention de ce réglement était de défendre de prêcher :

1.° *la divinité de notre Sauveur ;*

2.° le fait de *l'introduction du péché dans le monde* par le péché du premier homme, et l'état *d'asservissement naturel au péché* où se trouvent dès-lors et par-là tous les hommes ;

3.° *la nécessité de la grâce divine* pour sortir de cet état de perdition naturelle ;

4.° le salut par *pure grâce*, et sans égard à aucun mérite ou prédisposition inhérente au pécheur.

Tout ceci paraît à plusieurs n'être que des disputes de mots et des querelles métaphysiques ; mais quand les cieux passeront avec le bruit sifflant d'une tempête, et que nous nous verrons vis-à-vis du trône de la Majesté divine, quand les croyans y comparaîtront avec joie, parce que la même personne qui sera leur juge sera aussi leur intercesseur, alors les autres sentiront, trop tard, mais amèrement, ce qu'ils faisaient lorsqu'ils couvraient d'obscurité l'ex-

piation des péchés du monde ; lorsqu'ils l'attribuaient à un homme ou à quelque créature, et non à Dieu ; lorsqu'ils fermaient les yeux sur la corruption de leur nature, et qu'ils s'imaginaient que l'homme peut être tiré de sa misère autrement que par un acte continué de la bonté divine.

Ce réglement suffirait donc à lui seul, lorsqu'on en voit l'intention, pour faire connaître le clergé dont nous nous sommes séparés.

Mais il y a un autre acte de ce clergé que cite M. Haldane, et qui vient à l'appui du même jugement :

« Si le réglement statué par les pasteurs de » Genève (dit M. Haldane, *page* 103 de sa » *Lettre à M. Chenevière*) avait besoin de » quelque explication de la part de ses au» teurs pour faire voir plus clairement l'inten» tion qu'ils ont eue en le formant, il en est » une que vous nous avez fournie, et dont le » sens ne peut être mal compris. Tout le Consis» toire de Genève s'est mis en avant, et a » proclamé son jugement sur l'important sujet » de l'opération de la grâce dans les influences » du St.-Esprit. Vous nous dites que dans » l'affaire de M. Malan : *le vénérable Consis» toire, après avoir délibéré de nouveau, dé» cida que le Modérateur demanderait d'être*

» *admis devant le Conseil-d'Etat, pour lui*
» *faire connaître sa détermination et ses mo-*
» *tifs dans les termes suivans :*

» *Le* 29 *avril* 1823.... (suivent différentes choses que nous ne citons pas, puis ce morceau :) *Très-honorés Seigneurs! Quoique plu-*
» *sieurs points de doctrine enseignés par M.*
» *Malan ne soient pas contenus dans les*
» *écrits sacrés ; quoique en particulier la doc-*
» *trine des influences de l'Esprit sur les âmes*
» *soit accompagnée d'un danger incalculable,*
» *en premier lieu, en ce qu'elle excite l'orgueil,*
» *et ensuite, parce qu'elle porte aux excès du*
» *fanatisme ; cependant, ce n'est pas de cela*
» *que nous nous plaignons : en effet, il a en-*
» *seigné publiquement cette doctrine au mi-*
» *lieu de nous pendant quatre ans, et nous*
» *n'avons pas fait la plus légère remontrance.*

» Ici (continue M. Haldane), nous avons
» l'opinion, non d'un individu, mais de tout le
» « vénérable Consistoire » de Genève, faisant
» connaître sa détermination après avoir déli-
» béré : il serait difficile de produire un do-
» cument plus impie. Les influences du St.-
» Esprit, d'où dépendent entièrement toutes
» les parties de l'application de la rédemption,
» et sans lesquelles la prédication de l'Evan-

» gile deviendrait une odeur de mort (1) à
» chaque enfant d'Adam qui l'entendrait, ces
» influences sont ici, non seulement niées,
» mais encore désignées comme ayant les con-
» séquences les plus funestes. Il serait super-
» flu d'ajouter aucune remarque à ce sujet;
» cela n'est pas nécessaire pour la conviction
» des Chrétiens, et ce ne serait d'aucun avantage
» pour les Infidèles. — Il n'y a pas un *déiste*
» ou un *athée* dans le monde, qui ne fût prêt
» à se joindre de tout son cœur au « vénérable
» Consistoire » de Genève, pour décrier la doc-
» trine des influences du St.-Esprit sur les
» âmes des individus, comme excitant l'or-
» gueil, et portant aux excès du fanatisme.
» — En reste-t-il un parmi vous qui connaisse
» la vérité telle qu'elle est en Jésus? comme
» Elie, n'élèvera-t-il pas sa voix ? »

Tels sont les principaux traits de l'attaque de M. Haldane contre le clergé de Genève, et les faits qu'il nous présente. Il n'y aurait pas de fin à citer tout ce qu'on pourrait encore ajouter à ses allégations; mais ce serait faire vraiment une accumulation superflue. Je me bornerai donc, pour en finir sur ce sujet, à relever une seule expression du dernier écrit de M. Chenevière, et deux demandes, prises parmi

(1) 2 Cor. II, 16.

une foule d'autres pareilles, dans le catéchisme de Genève.

M. le professeur Chenevière afflige profondément ceux qui observent la lutte religieuse qui s'est engagée à Genève. Il n'en est plus, lui, à vouloir sauver les apparences ; et, si nous ne croyons pas pouvoir lui accorder ce genre de droiture qu'on trouve dans une âme sérieuse et avide de vérité, il ne cache plus du moins son aversion pour l'Evangile : son ton comme ses principes sont ceux d'un ami du monde déclaré ; et le style léger de ses écrits semble annoncer, d'une manière frappante, qu'il est bien étranger à cette *communion avec Dieu* (1), qu'on ne trouve en effet que dans la vraie foi à l'Evangile.

Il désigne, dans son dernier écrit, les Chrétiens sous le nom de Méthodistes ; et c'est en décrivant leurs principes qu'il a usé de l'expression que je crois devoir relever ici. Il expose la Théologie du Méthodiste, comme il l'appelle ; il caractérise son Dieu ; il le représente comme un être farouche, dur, difficile à apaiser ; enfin, pour que ce Dieu, dit-il, pût accorder aux hommes le pardon de leurs péchés, *il lui a fallu du sang !*

Cette manière féroce de représenter l'Evan-

(1) 1 Jean, I, 3.

gile fait frémir lorsqu'on réfléchit, non pas que les personnes ici désignées se figurent faussement un Dieu de ce genre, mais que ce soi-disant ministre de Christ ne fait que présenter, d'une manière révoltante et odieuse, le dogme vrai, sublime et fondamental de l'Evangile.

Oui, Monsieur, en effet, *sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission* (1) : voilà ce que nous disent, non pas les Méthodistes, mais l'Ecriture-Sainte que vous devriez enseigner ; et, puisque votre aversion pour l'Evangile vous a poussé jusqu'à vous faire traiter l'idée de la rédemption avec horreur, que n'abandonnez-vous donc pour jamais une chaire où vous foulez aux pieds le sang de l'Alliance? ou que n'écoutez-vous plutôt encore la voix de ce sang précieux?.... Avez-vous cru que nous n'oserions pas avouer notre foi? avez-vous pensé que nous ne saurions pas l'appuyer de déclarations de l'Écriture? Ou avez-vous *oublié* que dans l'Ecriture tout revient au Jésus *crucifié*? et que c'est *dans son sang* qu'ont été lavées les robes des rachetés (2)?....

En général, l'exposition qu'a faite M. Chenevière des principes des soi-disant Méthodistes étant, sauf la couleur défavorable qu'il leur prête, assez juste et conforme à l'Evangile,

(1) Héb. IX, 22. (2) Apoc. VII, 14.

et ce ministre repoussant de toutes ses forces ce qu'il appelle le Méthodisme, il montre par-là, d'une manière qui n'est que trop évidente, qu'il rejette l'Evangile même ; et conclure de lui à ses collègues sera sans doute regardé de tout le monde, comme un raisonnement assez naturel et assez juste.

Voilà ce qui concerne les principes de M. Chenevière : voici les deux demandes du Catéchisme dont j'ai parlé. Je les ai choisies dans le nombre de celles qui traitent du sujet fondamental du Christianisme.

« *Demande :* Comment Jésus-Christ nous a-t-il sauvés de nos péchés?

Réponse : En nous *annonçant*, puis en nous *confirmant par sa mort* le pardon de nos péchés, sous la condition de la repentance ; en nous offrant dans sa doctrine, dans son exemple et dans les secours du St.-Esprit les moyens de nous sanctifier et de *mériter le salut.* »

Nous avons ici trois erreurs capitales : d'abord, l'idée que la repentance suffit pour sauver le pécheur, tandis que, selon l'Ecriture, quoi qu'en dise M. Chenevière, il a fallu une *expiation.* Puis, par une conséquence nécessaire, une vue dégradante de l'œuvre du Fils de Dieu : tout homme aurait pu, avec un peu de courage, en faire autant que ces Messieurs en attribuent à

notre Sauveur dans leur premier point. S'il ne fallait qu'*annoncer* aux hommes qu'en se repentant ils seront sauvés, puis *tenir ferme jusqu'à la mort* dans cette idée, il y aurait eu autant de sauveurs que de moralistes martyrs.

Quant au second point, les auteurs du Catéchisme oublient que ce que l'homme peut *mériter*, c'est la réjection éternelle; que dans les cieux le salut est attribué par tous les rachetés *au sang de l'Agneau* (1), et qu'il est invariablement présenté par l'Ecriture comme une *grâce*. « Or, si c'est par grâce, ce n'est plus » par mérite. »

Aussi la conclusion est-elle digne du reste. On pose cette autre question : Que résulte-t-il de tout ce que nous avons dit de la personne de Jésus-Christ ?

L'Ecriture répondrait ici : « Que les anciens » jettent leurs couronnes à ses pieds, et que » toutes les créatures, au ciel, dans la terre et » dans la mer, avec toutes les choses qui y » sont, s'écrient dans des transports sacrés : » *Amen!* Le salut est de notre Dieu et de » l'Agneau. A celui qui est assis sur le trône et » à l'Agneau soit louange, honneur, gloire et » force aux siècles des siècles (2). »

(1) Apoc. 5, 9.

(2) Apoc. 5, 13; VII, II.

Mais la Compagnie des pasteurs de Genève, — cieux, écoutez ! et toi, terre, prête l'oreille ! — trouve que c'est bien assez d'être « pénétré » pour lui de *respect*, de soumission, de con- » fiance et d'amour (1). »

Et moi je demande si ces hommes, non seulement égarés, mais coupables en ce qu'ils s'obstinent à paraître professer un évangile qu'ils couvrent réellement de mépris, nous font donner ici à notre Sauveur, à l'Eternel notre justice, plus que ce que doit toute femme à son mari, tout citoyen à ses magistrats, tout écolier à son maître ; plus que ce que ces pauvres gens voudraient bien qu'on leur rendît à eux-mêmes ! Voilà, ô mes compatriotes, comment on se joue des hommes, après les avoir élevés dans l'ignorance ! Voilà comment, avec un étalage de mots, on trompe les âmes des pécheurs ! Voilà, — me comprenez-vous enfin ? — comment on introduit, « avec des paroles artificieuses, » des sectes de perdition. » Est-ce que vous ne parleriez pas, vous, avec plus de chaleur d'un homme de bien qui vous aurait tirés de l'eau, que les pasteurs de Genève ne le font là de Jésus-Christ ? Oh ! qu'ils nous montrent bien qu'ils ne le tiennent pas réellement pour leur Sauveur ! Non, non, eux-mêmes ne parleraient

(1) Catéch. de 1819, *pag*. 78.

pas ainsi de lui, s'ils croyaient vraiment en lui : la foi produit l'amour; mais là où l'amour n'est pas, on ne saurait contrefaire son langage.

Sans doute qu'ici, comme partout ailleurs, on mélange le vrai avec le faux, et l'on ajoute cette grande déclaration : *que tous doivent honorer le Fils comme ils honorent le Père;* mais c'est après avoir fait précéder ce passage du commentaire dégradant que nous venons de citer. Remarquons bien cette dernière observation ; elle caractérise en deux mots toute la méthode de ceux qui falsifient l'Evangile. Ecartant d'abord toutes les expressions pleinement décisives, ils ne donnent même les autres qu'après les avoir entourées d'explications qui en corrompent le sens avec mauvaise foi. De cette manière les passages de l'Ecriture servent à sauver les apparences, et les explications réduisent les passages à n'être que des apparences. O droiture ! ô candeur ! ce n'est pas chez le sectaire qu'on vous rencontrera ! *Evitez l'hérétique, sachant qu'un tel homme est perverti et condamné par sa propre conscience!*

Je passe à la troisième classe de nos preuves, tirée des propres concessions de nos adversaires; et j'en cite deux qui ne pourront manquer de paraître extraordinaires dans leur genre.

Quelque désavantage qu'il puisse y avoir à

ramener en deux occasions toutes semblables un même argument, et quelque peu généreux même qu'il puisse paraître de saisir une seconde fois un adversaire qu'on avait déjà terrassé, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler dans l'intérêt de la vérité, et comme la première des concessions que nous avons annoncées, les fameuses déclarations que fit, il y a quelques années, sur l'introduction des fausses doctrines dans Genève, l'un des pasteurs de cette église, dans un discours prononcé en Consistoire, le 14 janvier 1819. Je les rappelle ici, soit parce que rien n'est plus décisif que les concessions d'un adversaire, soit parce que je profiterai de cette occasion pour réfuter une allégation qu'on a avancée depuis lors pour détruire l'effet terrassant de ses aveux.

« Genève, dit-il, *pag.* 20 de son discours, » jouissait depuis près d'un siècle » (à la sortie de l'Encyclopédie près), « du calme religieux ; » elle pouvait hardiment soumettre sa croyance » à l'examen de sa raison, séparer les vérités » fondamentales, incontestablement enseignées » dans l'Evangile, de celles qui..... ne sont pas » d'une égale importance ; elle pouvait, en s'at- » tachant fortement aux unes » (ce que nous sommes bien loin d'accorder, pour le dire en passant) ; « suspendre son jugement sur les autres.... »

C'est ici que je relèverai l'assertion dont je viens de parler. On a dit que l'auteur n'avait eu en vue, dans cet article, que les confessions de foi, et non les vérités évangéliques même : or, le lecteur voit positivement le contraire. « Genève soumettait *sa croyance* à l'examen de » sa raison, elle séparait *les vérités* fondamen- » tales de celles qu'elle ne jugeait pas l'être, et » suspendait son jugement sur ces dernières. » Cette église s'était donc mise à son aise, non pas seulement sur les confessions de foi, mais sur la foi même, sur les vérités évangéliques, qu'elle *séparait* les unes des autres, et sur quelques-unes desquelles elle *suspendait son jugement* depuis environ cent ans. — Ce n'est pas sans frémir qu'on réfléchira que l'une de ces dernières était la vérité centrale et fondamentale de l'Evangile, celle de l'expiation parfaite des péchés des hommes par le sang de Christ, et leur salut par grâce.

« Mais (continue l'auteur) cet heureux privi- » lége » (fatale expression !) « elle le possédait » *comme à l'insu des autres églises ;* contente » de jouir de la paix, elle *n'aspirait point à* » *paraître* avoir *secoué un joug* auquel, par- » tout ailleurs, on était encore *trop asservi* » pour qu'elle pût espérer de faire *goûter* ses » principes....

» Cependant » (je continue toujours de citer : on ne peut être plus éloquent :) « on accuse notre église de » s'écarter de la *doctrine* reçue, de mettre » moins d'importance à certains dogmes.... ; *on* » *la presse de répondre*, *elle hésite*, elle craint » d'engager des querelles ; on insiste.... ; ENFIN » ELLE LAISSE EN QUELQUE SORTE ÉCHAPPER SON » SECRET, QUI, RÉVÉLÉ A CERTAINES ÉPOQUES, » EUT RÉVOLTÉ LES ESPRITS, et à d'autres, » (c'est-à-dire, probablement quand le peuple serait enfin arrivé à la suite de ses pasteurs à la maturité de l'incrédulité) « n'eût fait aucune sensation, etc. »

Nous avons fait déjà précédemment (1) nos observations sur ces déclarations remarquables ; nous ajouterons seulement ici, en premier lieu, qu'aucune espèce de connexion de ce passage avec ce qui précède ou ce qui suit, ne peut en changer la nature ; et secondement, qu'un commentaire quelconque sur une pareille citation ne pourrait qu'en affaiblir l'effet. Si ce passage ne prouve rien, alors je veux bien qu'on ferme mon livre, et qu'on ne m'écoute plus. Je dirai seulement qu'à l'ouïe d'une déclaration de cette force, on serait tenté de faire honneur au clergé de Genève, au moins d'une rare

(1) Voyez *Genève religieuse*, par M. Bost, *p.* 14 : — citée aussi dans la *lettre à M. Chenevière* par Robert Haldanne, *p.* 15.

droiture, si la déclaration ne consistait pas malheureusement dans l'aveu même qu'on a usé d'une *fausseté révoltante*. Elle nous paraît donc être, comme celle qui va suivre, une de ces interventions de Dieu auxquelles on ne croit pas dans le monde, mais qui sont pourtant aussi visibles que le soleil de la nature. « Or, il ne dit pas cela de lui-même ; mais » étant souverain sacrificateur de cette année-» là, il prophétisa (1). » Qu'on se représente l'un de nous défendant notre cause dans ce style, je ne crains pas de dire que nous ne souffririons pas une heure de plus parmi nous un défenseur pire que tous nos ennemis.

La seconde concession que j'ai à citer est celle que j'ai placée en tête de cet écrit, et qui nous est fournie par M. Cheyssière dans son sermon.

Non, Dieu ne s'est pas laissé sans témoignage dans tous ces événemens ; et tout spectateur impartial de cette lutte sera frappé du malheur qui poursuit le clergé de Genève, depuis l'origine de ces affaires, en fait de défenseurs. Je crois pouvoir dire que les plus heureux d'entr'eux sont ceux qui n'ont été qu'insignifians : d'autres, que leur vocation de docteurs des vérités divines auraient dû remplir de sentimens graves et de pensées élevées,

(1) Jean XI, 51.

ont repoussé jusqu'aux gens de leur parti par le ton insensible et profane avec lequel ils ont traité les questions les plus importantes et les plus solennelles. Nous venons d'en voir un autre, comme poussé par un pouvoir irrésistible et surnaturel, exposer crûment au public étonné le système d'une marche secrète suivie depuis cent ans par le clergé de Genève, pour y produire un changement religieux contraire à l'Evangile; et un dernier enfin, M. Cheyssière, vient nous dire, et pareillement sans détour (on aura peine à croire que je cite ses propres paroles), que « *les sacrificateurs, en butte à » de continuels affronts* » (pourquoi appellent-ils affronts les reproches qu'on leur fait de ne pas prêcher des doctrines qu'en effet ils ne veulent pas prêcher ?), au lieu d'oublier leurs intérêts personnels pour la sainte cause qu'ils devraient soutenir, « *ne songent* » plus au contraire à autre chose « *qu'à se défendre :* » — bien plus, que leur cause est tellement séparée de celle de Dieu, qu'au lieu que leur défense devrait tout naturellement se trouver dans la prédication même de la vérité, ils laissent au contraire, pour se défendre, « *le » feu sacré s'éteindre :* » — « *l'Arche sainte » est muette et ne rend plus d'oracles !.....* »

Il est vrai que ce silence des Sacrificateurs

ne nous est représenté ici que comme postérieur aux attaques, et comme leur résultat ; mais, outre que nous venons de démontrer le contraire, et que nous avons établi que cette prétendue Arche sainte est muette depuis près de cent ans sur toutes les doctrines capitales de l'Evangile, ne partons pour le moment que de cette concession de nos adversaires : quel éclat ne jette-t-elle pas sur toute notre cause ! Quelle est donc cette Eglise qui n'attend pour succomber que le moment même où on l'attaquera? Quel est ce clergé qui, dès qu'il est accusé d'hérésie, perd les forces de prêcher la foi, et qu'il ne faut qu'accuser faussement d'être infidèle pour qu'il devienne infidèle en effet ? Suffira-t-il donc, pour vous faire tomber dans le vice, de mettre en doute votre vertu ?..... Un jour un philosophe, entendant nier l'existence du mouvement dans la nature, pour toute réponse se mit à se promener ; et vous, quand on vous accuse de ne plus brûler des flammes des serviteurs de Christ, « en butte à cet » affront, « dites-vous, » et ne songeant qu'à » vous défendre, vous laissez le feu sacré s'é» teindre ? » — Quand on vous accuse de vous taire sur l'Evangile de grâce, vous « devenez muets ? » Et quand on se plaint de ce que vous ne parlez plus comme des hommes du

ciel, vous « cessez, » dans votre douleur, « de rendre des oracles » ?...

Bref, je ne cède point ici au plaisir coupable d'amplifier une idée aux dépens de la vérité ; mais, je le demande à tout juge impartial, qu'avons-nous plus à faire, nous qu'on attaque, que de montrer aux spectateurs de la lutte le doigt de Dieu devenu visible dans les déclarations de nos adversaires, et de répondre à la sentence qu'ils portent eux-mêmes contr'eux-mêmes, par un : *Tu l'as dit*, ou par ces mots du prophète à David : *Cet homme*, *c'est toi-même.*

En effet, si le prédicateur auquel nous répondons s'était borné à soutenir, comme il le fait un peu auparavant, que les dissensions religieuses : « font perdre à la Religion son an-
» tique respect, et frappent le champ du Sei-
» gneur de stérilité, » — tout en niant ces conséquences, au moins l'aurions-nous vu, muni du témoignage d'une bonne conscience, attester l'existence de ses fidèles travaux, tout en déplorant leur inutilité. Mais, lorsque nous l'entendons dire que les Sacrificateurs en butte à des inculpations qu'ils appellent des affronts, « ne songeant qu'à s'en défendre », cessent de travailler à l'œuvre de Dieu, et « *laissent*
» *le feu sacré s'éteindre* » ; que « *l'Arche sainte*
» *devient muette et ne rend plus d'oracles*, »

alors nous nous écrions, avec admiration envers Dieu, que, comme Balaam, fils de Bosor, « il avait cru maudire ses ennemis, et voici » il les a bénis très-expressément (1); et » qu'il a dit en cela ce que l'Eternel lui a mis » dans la bouche (2). — Comment en effet, » maudirait-il ce peuple ? le Dieu fort ne l'a » point maudit. Comment le détesterait-il ? l'E- » ternel ne l'a point détesté (3). — Il n'y a » point d'enchantements contre Jacob, ni de » divinations contre Israel (4). »

Je pense qu'il ne sera pas mal à propos d'avoir relevé ici cette concession de notre adversaire, afin de faire sentir aux lecteurs judicieux que, si quelques esprits ignorans ont pu se prendre à ses déclamations, ou quelques femmes s'effrayer au tableau de carnage qui termine son sermon, nous avons été bien loin, dès l'abord, de nous sentir intimidés vis-à-vis de lui.

Vous n'avez pas réfléchi, Monsieur, en parlant ainsi de votre silence, que vous faisiez à tous vos collègues l'application de ces paroles du prophète touchant les *gardiens* du troupeau : « Ses sentinelles sont aveugles : elles ne savent » rien ; ce sont des chiens *muets* qui ne peu- » vent aboyer, dormant et demeurant couchés :...

(1) Nomb. XXIV, 10.
(2) XXII, 38.
(3) XXIII, 8.
(4) XXIII, 23.

» des pasteurs tournés à leur train, chacun à
» son gain deshonnête dans son quartier (1). »
Si vous ne l'avez pas dit vous-même, je veux bien ne l'avoir pas dit non plus. — Mais peut-être Dieu a-t-il permis dans sa miséricorde, pour votre propre bonheur, que vous fussiez repris, comme ce même Balaam que nous citions tout-à-l'heure, sinon par le même moyen, au moins par vos propres paroles.

Telles sont les principales considérations que j'ai cru devoir présenter à l'appui de notre constante assertion, que le clergé de Genève a abandonné les principes de l'Evangile. — Sans doute que, d'après la règle : « Vous les con-
» naîtrez *à leurs fruits*, » on devrait pouvoir alléguer des œuvres conformes aux principes; et nous ne serions malheureusement pas embarrassés de le faire. Mais il ne nous paraît pas cependant qu'il soit nécessaire d'entrer dans ces détails : d'autres l'ont fait en temps et lieu; nos propres écrits contiennent quelques exemples de ce genre, quoique en petit nombre ; et c'est un principe reconnu par tous ceux qui croient à l'Evangile, qu'on est mondain à proportion qu'on est loin de la foi en Jésus. Cependant, je puis citer ici deux faits :

J'ai entendu de mes propres oreilles prêcher,

(1) Es. LVI, 10. 11.

dans la cathédrale de notre ville, que la présence de notre Sauveur aux noces de Cana nous prouvait : 1.er *point*, qu'on peut et qu'on doit se donner du plaisir ; 2.e *point*, que non seulement on le peut et le doit, mais qu'on doit y exciter les autres. Il n'y eut qu'une personne qui eut le courage de sortir du temple pendant le discours. — L'autre fait nous est fourni par le même professeur qui nous a livré tout-à-l'heure un si triste échantillon de doctrine. Ce que nous disions plus haut, que ce personnage n'en est plus à sauver les apparences, est si vrai, et son dégoût pour les choses divines paraît être si prononcé qu'il n'a pu s'empêcher, après avoir attaqué la doctrine, d'attaquer ensuite, en tout autant de termes, l'attachement à la Bible, la foi et la piété : « *Le Méthodiste*, a-t-» il osé dire, *n'est jamais sans une Bible dans* » *sa poche*.... » Les livres que M. Chenevière porte dans la sienne feraient-ils donc ici un contraste?.... *Il épie le moment où il pourra la sortir et la déployer publiquement ; partout, dans sa maison, dans les rues, dans les diligences, dans toute sa conversation, il prononce à chaque minute le nom du Seigneur, et les mots de piété et de foi sont toujours sur ses lèvres*.....

« Tu as été pesé à la balance, et tu as été

» trouvé léger (1)! » Voilà, Monsieur, les paroles qui me semblent convenir avant toute autre réponse à de pareils propos. Plût à Dieu, dans sa grâce, que l'éloge que vous faites-là des chrétiens pût vous être appliqué même au moindre degré! plût à Dieu que nous fussions tous assez fidèles pour mériter pleinement vos folles plaisanteries! et que tous les reproches de cette sorte, que vous nous faites en tant d'endroits, pussent vous convenir à vous-même le moins du monde! Conçoit-on bien l'audace et l'endurcissement qui doit exister chez un homme, pasteur et professeur en Théologie, pour lui faire choisir ses reproches parmi cette classe d'actions? Quand on pense que le Seigneur a dit à son peuple : qu'il doit « mettre ses paroles dans son cœur et dans » son entendement, les lier pour signe sur » ses mains, et comme un fronteau entre » ses yeux, les enseigner à ses enfans, dans » *sa conversation*, soit *dans la maison*, soit » *en voyage*, soit qu'il *se couche*, soit qu'il » *se lève* (2); » et que l'on voit la pratique fidèle de ce précepte prise sans autre détour, par un docteur de la loi, pour une action méprisable : alors tout homme en qui il y a encore quelque sentiment du juste et de l'injuste,

(1) Dan. V, 27. (2) Deut. XI, 18, 19.

conviendra que tout, dans cette affaire, jusqu'à la coïncidence des expressions, étonne, confond, terrasse. Le cœur est si naturellement là où est le trésor, et l'on s'occupe si facilement à chaque instant du jour de ce qu'on aime, que les auteurs profanes ont dit, quant aux objets de leur attachement, les mêmes choses qui nous sont ici, pour la Bible, commandées par Dieu et reprochées par M. Chenevière. Ce professeur connaît peut-être le passage de Cicéron sur l'attachement que doivent nous inspirer les belles-lettres, et comment cet orateur recommande qu'elles fassent notre compagnie « dans la solitude et en société, dans » nos maisons et en voyage, soit que nous nous » levions, soit que nous nous couchions. » Et M. Chenevière nous défendrait de nous occuper ainsi de la Bible ! et il nous reprocherait « d'avoir toujours les mots de piété et de foi » sur les lèvres, de prononcer à chaque mo- » ment le nom du Seigneur !.... »

Je coupe court aux réflexions, parce qu'elles se pressent trop en foule sous ma plume : on ne trouve plus de paroles quand on a trop à dire ; et lorsque les choses sont de part et d'autre tirées au clair à ce point, on commence à s'entendre. Voilà les gens dont nous nous sommes séparés : s'il y a quelqu'un qui le regrette — ce n'est pas nous.

§. IV.

Mais ce sera ici le lieu de répondre à une dernière objection que nous font souvent, non plus seulement des adversaires de l'Evangile, mais même des chrétiens respectables. Ce que nous blâmons chez vous, nous disent-ils, ce n'est ni votre doctrine, ni votre protestation contre les principes de la Compagnie; c'est votre séparation d'avec l'Eglise nationale, votre formation en Eglise indépendante.

Ici s'entamerait une discussion extrêmement délicate et compliquée, comme le reconnaissent ceux qui ont examiné avec l'amour de la vérité ce sujet difficile. Plusieurs ministres fidèles de Jésus-Christ ont en effet pensé de tout temps qu'ils pouvaient et devaient même rester attachés à leur Eglise extérieure, quelque déchue qu'elle fût, aussi long-temps qu'ils pourraient professer leur foi sans de trop grandes restrictions; mais, sans débattre ici à fond une question qui n'est pas capitale, et sur laquelle nous n'avons pas dans l'Ecriture de données pleinement décisives, nous pouvons faire hardiment les déclarations suivantes:

D'abord, des chrétiens ne doivent pas désigner par le nom injurieux de Séparatisme une constitution ecclésiastique telle que la nôtre. Ce nom doit se réserver pour ce genre de petites réunions qui n'existent pas dans nos contrées, dont les membres, quittant la communion publique, n'en ont pas établi une autre, n'ont point de pasteurs, et *surtout* se croient exclusivement chrétiens. Or, ce n'est point notre cas : notre plus doux espoir, au contraire, et notre persuasion est que les membres du peuple de Dieu sont dispersés dans toutes les dénominations, et que Dieu seul connaît celle d'entre toutes ces formes qui, toutes choses égales, contient le plus de vrais fidèles.

Et, quant à notre genre de séparation, nous pouvons dire que nous n'aurions jamais quitté l'église nationale de Genève à l'époque où nous le fîmes, si l'Evangile eût été prêché alors, je ne dis pas par tout le clergé, mais seulement par une majorité prononcée : et je ne crains pas d'ajouter que, si nous restons séparés encore à ce moment, la principale raison en est cet abandon qu'on a fait à Genève des principes de l'Evangile. Nous avons appris, il est vrai, à mettre un grand prix à une constitution ecclésiastique telle que la nôtre ; et nous pensons qu'elle a des avantages que ne

présentera jamais une église nationale qui, embrassant trop, ne peut fournir également aux forts et aux faibles la nourriture qui leur convient respectivement : mais, malgré cela, nous n'aurons jamais le courage d'exhorter des chrétiens à quitter la communion d'une église nationale où l'Evangile est annoncé fidèlement. Mais, aussi long-temps qu'on enseignera ou qu'on laissera croire aux pécheurs qu'ils n'ont pas besoin, pour paraître devant Dieu, du sang qui fut répandu sur la croix, nous resterons séparés; et si c'était à faire nous nous séparerions encore, n'étant point embarrassés de nous justifier en cela. Placés vis-à-vis d'un clergé aussi éloigné de l'Evangile que celui de Genève, nous avons tout pour nous ; nos adversaires même professent la nécessité de ce devoir, dans le cas où la doctrine a souffert des atteintes capitales ; cette nécessité est mise en principe par tous les bons théologiens; et nous pouvons même citer, pour notre cas particulier, les concessions toutes récentes de Ministres fidèles encore attachés aux églises nationales.

Nous disons que nos adversaires même accordent le principe de la séparation. Le Catéchisme de Genève (1) déclare en effet mot pour

(1) Edition de 1819, *page* 109.

mot : « qu'on doit se séparer d'une église lors» qu'elle enseigne ou commande des choses qui » sont évidemment contraires à l'Evangile : » — et l'auteur du discours que nous avons cité (*page* 52) dit quelque part, en parlant du chrétien, et approuvant sa conduite sur ce point : « S'il a du zèle et quelque talent, il » se séparera d'une église qui veut tyranniser » sa conscience. » (Or, le réglement et les interdictions de la chaire étaient des actes assez prononcés de ce genre.)

Quant aux théologiens évangéliques, nous pouvons citer un long extrait de la Théologie de Pictet qui a paru il y a quelque temps sous le titre : *De la séparation*, et qui contient une justification complète de cet acte, dans le cas où la doctrine évangélique est attaquée dans ses fondemens. Sur les 20 pages qui composent cet écrit, je ne citerai que les passages suivans :

« Lorsqu'un grand nombre de personnes, » tant ecclésiastiques que laïques, se séparè» rent de ceux qui niaient la divinité de notre » Sauveur, et qui s'étaient rendus maîtres des » Synodes et des Eglises, *ils ne firent point un* » *schisme.* »

On a loué ces peuples qui, se trouvant sous la juridiction de ces sectaires (*Ariens*, comme

le clergé génevois), *s'établirent eux-mêmes d'autres Évêques.*

Ailleurs, Pictet traite d'absurde la seule pensée de rester uni de communion avec des hommes qui falsifient la foi : « Quoi donc, » dit-il, si l'église embrassait les sentimens » de Mahomet, ou les erreurs des Sociniens, » etc. *il faudrait s'y tenir?* quelle proposition! » La vérité doit toujours être préférée à l'u- » nité.

» Quand une église a des erreurs mortel- » les, on peut et on doit s'en séparer, pour » se joindre même à une petite société qui se- » rait pure.

» L'église ne consiste pas dans les parois, dit-il en citant un auteur ancien, » mais dans » la vérité des dogmes : l'église est où est la » vraie foi. *Il y a quinze ou vingt ans que les » hérétiques possédaient ici toutes les parois » des églises, et l'église était là où était la » vraie foi.* »

Voilà les principes, non seulement de Pictet, mais de tous les théologiens et de toutes les confessions chrétiennes.

Les témoignages tout récens enfin, que j'ai aussi annoncés en justification de notre conduite, se trouvent dans les *Archives du Christianisme*. Des chrétiens fidèles qui restent at-

tachés, et même vivement au principe des églises nationales, ont reconnu la force des raisons que nous pouvons alléguer, et ont dit (1) :

« Nous n'aimons pas le Séparatisme, nous » l'avons prouvé :.... *mais il est des cas où il » est devenu inévitable ;* et alors nous ne nous » obstinons pas dans notre propre sens. Ce » cas nous paraît être celui des dissidens du » canton de Vaud. »

A combien plus forte raison était-ce le nôtre à Genève! Dans le canton de Vaud la profession de la foi était imparfaite, et la foi morte, il est vrai; mais le clergé y était et y est encore incomparablement plus près de l'évangile que celui de Genève.

D'après ces principes, ce serait donc à ceux qui restent encore dans la communion d'un clergé infidèle de se disculper de cette faiblesse, plutôt qu'à nous de nous justifier vis-à-vis d'eux : mais les principes que nous avons émis précédemment sur la nature de l'église et de la secte nous rappellent sans cesse que des questions du genre de celle-ci resteront toujours secondaires, et qu'au fond ce n'est pas la corporation dont on est membre, mais la foi que l'on professe et la fidélité avec laquelle on le fait, qui décident vraiment de l'église à laquelle

(1) 8.me année, 5.me livr., *page 209.*

on appartient. Cela est si vrai que dans Genève et partout ailleurs, ceux qui sont pénétrés de l'esprit de l'évangile s'accordent infiniment mieux entr'eux, quoique divisés par la forme, qu'ils ne le font avec les membres de l'église à laquelle ils appartiennent, lorsqu'ils en diffèrent par les principes.

Non : nous n'avons aucun doute que l'éclat que nous avons fait, que la liberté d'action que nous avons acquise, n'ait été en grande bénédiction à l'église de Christ dans nos contrées ; que les ménagemens dont usaient depuis soixante et dix ans les pasteurs évangéliques de Genève n'aient tourné par contre au profit du règne des ténèbres, et qu'il n'ait fallu dans la protestation contre l'erreur la vigueur que nous y avons mise. Si notre séparation date de 1817, c'est aussi de 1817 que date le réveil religieux, non seulement de notre patrie, mais d'un grand nombre d'autres contrées qui en ont ressenti le contre-coup.

§. V.

Je n'ai plus qu'une chose à faire. Le discours de notre adversaire contient une multitude d'accusations qui ne se laissaient pas facilement

ranger sous les chefs précédens, ou qui méritaient une réponse à part. J'ai pensé finir cette défense en suivant notre adversaire pas à pas, et en faisant sur chacun de ces points en particulier les observations qui me paraissent nécessaires.

Vous dites (*p.* 6 *et* 7) « que vous ne blâmez ni ne jugez un homme qui a de faux principes, aussi long-temps qu'il les renferme en lui-même, et qu'il ne les rend pas publics : il peut penser ce qu'il voudra, vous ne le jugez pas. »

Voilà dès le premier pas le système d'indifférence que nous vous avons toujours reproché; et vous péchez en cela contre la charité que vous recommandez si fort; car dès que vous êtes convaincu qu'un homme s'égare, vous devez faire votre possible pour le conduire sur une meilleure voie. Aussi quelle transition subite n'y a-t-il pas dans vos sentimens! Pas plutôt cet homme manifeste ses principes, qu'il est selon vous un dangereux novateur, un véritable factieux qui pèche contre ses propres lumières.... Quelle contradiction! Un homme qui, d'après votre propre supposition, prêche ce qu'il croit être vrai, pèche contre ses propres lumières? Certes il ne peut le faire plus

sensiblement que vous ne le faites ici contre vos propres paroles.

Mais vous entrez bientôt dans un ordre de reproches plus graves, et vous nous accusez de manquer d'humilité et d'amour. Comme ce sont les deux vertus cardinales du Christianisme, il importe de nous arrêter sérieusement sur une accusation de ce genre.

Nous savons que l'orgueil est une plaie immense de tous nos cœurs : et plus un homme avance dans la connaissance de Dieu, plus il découvre la profondeur de cet abîme. Bien loin donc de pouvoir rejeter l'accusation que vous nous faites, nous en sentons avec confusion toute la justice : seulement il nous paraît que vous l'appliquez tout-à-fait mal. Il n'y a pas d'orgueil à soutenir fermement la vérité, il n'y a pas d'humilité à mettre toutes choses en doute. Nous accordons, il est vrai, qu'il y a des questions sur lesquelles on ne doit point abonder dans son sens, ni pour les décider, ni pour les préciser : mais il y en a d'autres qui ne sont aucunement dans ce cas. Tout comme il n'y a point d'orgueil à dire que le soleil éclaire et réchauffe, et que la nuit est sombre et froide, il n'y a point d'orgueil non plus à soutenir que l'évangile nous révèle un Sauveur, que nous avons besoin d'un Sauveur et que c'est par grâce et non par nos œu-

vres que nous sommes sauvés ; il y a bien plutôt de l'orgueil à dire le contraire. Mais votre malheur comme votre tort est de ne pas comprendre l'évangile dans sa simplicité, de douter de tout, et de penser au fond comme les déistes de tous les climats, que toute révélation est une affaire assez indifférente pourvu qu'on soit honnête homme. Voilà en deux mots votre Théologie, et celle de vos ouailles. Mais si vous appelez humilité cette réjection de toutes les vérités révélées, alors nous pensons que vous êtes dans une grande erreur, dont Dieu veuille vous tirer.

Vous nous dites que J.-C. ne s'est point proposé de nous rendre savans, mais de nous rendre meilleurs. *Meilleurs* n'est pas le mot ; car on ne rend meilleurs que ceux qui sont déjà bons. Or, d'après l'évangile nous ne sommes pas bons : « Nous sommes, » comme le dit votre liturgie, vieux et dernier témoin de la foi de nos pères, « nous sommes de pauvres » pécheurs, enclins au mal, incapables par » nous-mêmes de faire aucun bien, et qui trans- » gressons tous les jours et en diverses maniè- » res les saints commandemens de Dieu. » C'est pourquoi aussi la régénération ne consiste pas, comme on le dit à Genève dans une autre partie, déjà corrompue de la liturgie, en ce qu'il se fait en nous un *très-grand* changement, mais

en un changement total, en une nouvelle naissance (1); elle nous rend plus que meilleurs, elle nous rend *bons*. Mais avec cette correction de votre sentence, il n'en est pas un de nous qui n'abonde dans votre sens. Et si, au lieu de vous irriter contre nous dès l'abord, vous eussiez suivi en bergers fidèles des brebis qui, selon vous, s'égaraient; si, au lieu de dire: « Maître, » nous avons vu quelqu'un qui chassait les dé» mons en ton nom et nous l'en avons empê» ché *parce qu'il ne nous suit point*, » vous eussiez dit: « ne l'en empêchez point (2); » — si, lorsqu'on vous annonça que quelques Israélites « prophétisaient dans le camp, quoiqu'ils ne » fussent point allés au tabernacle, » au lieu de dire: « Seigneur, empêche-les, » vous eussiez répondu comme Moïse: « Es-tu jaloux pour » moi? plût-à-Dieu que tout le peuple de l'E» ternel fût prophète, et que l'Eternel mît son » esprit sur eux (3); » si, en un mot, vous eussiez assisté à nos prédications avant de les condamner, alors vous auriez vu combien nous sommes loin de nous occuper, comme vous le dites, à résoudre des questions insolubles, à approfondir des mystères impénétrables, et à sonder les décrets de Dieu. Nous savons très-bien

(1) Jean III. (2) Marc IX, 38-40. (3) Nomb. XI. 26-29.

que tout le système évangélique doit finalement aboutir à produire chez nous l'amour, et que pour cela cette régénération doit commencer par l'humilité. Mais l'évangile ne nous présente pas ces vertus détachées des doctrines révélées comme vous le faites; au contraire, si le but final est celui que vous reconnaissez, les moyens de l'atteindre sont les doctrines que vous rejetez. La vraie humilité consiste à confesser le besoin qu'on a d'un Sauveur; l'orgueil à croire qu'il n'est venu que pour nous rendre *meilleurs;* et la connaissance des vérités révélées (que vous désignez par *être savant*) est si loin de pouvoir être méprisée, que c'est au contraire cette connaissance seule qui peut nous conduire à la véritable sainteté. Il est sans doute une connaissance faussement ainsi nommée, qui enfle; mais insinuer sous ce prétexte que Jésus n'est venu que pour nous enseigner la morale, c'est dire, sans qu'on s'en doute, une impiété, parce que c'est mettre sous les pieds son sacrifice expiatoire.

Permettez que je finisse cet article sur l'humilité par cette courte remarque: qu'un serviteur de J.-C. humble, fidèle et désintéressé occupera ses auditeurs de J.-C., au lieu de les entretenir dans son exorde et dans sa péroraison de sa propre personne.

Nous vous avons exposé nos principes sur la nature de l'église, c'est là réunion des croyans: mais selon vous qu'est-ce que l'église ? — C'est véritablement un *tout-y-va*. Qu'on croie ce qu'on voudra, n'importe : tout le monde en est: excepté peut-être les croyans ; encore les souffrirait-on s'ils voulaient consentir à garder leur foi pour eux ; du reste les blasphémateurs, les impies, les menteurs, les adultères, les ivrognes, les voleurs, tout est de l'église ; l'église c'est la patrie, la patrie c'est l'église...... Il y a dans tous ces principes une telle masse d'indétermination et de confusion qu'on ne sait de quel côté les prendre pour y porter quelque ordre et quelque clarté. Selon vous la patrie se compose de brebis (*p.* 8); selon nous c'est de citoyens ; et les brebis sont une autre affaire ; elles formeront bien un bercail, mais jamais un royaume de ce monde ; et ce ne sont pas des magistrats, mais des bergers qu'elles auront à leur tête.

Mais abordons la question plus directement. La patrie et l'église que vous confondez, sont deux choses si distinctes que l'on peut se figurer parfaitement une opposition absolue dans leurs destinées. Le chandelier de la vérité peut être ôté à nos églises, comme il l'a été à celles de l'Asie, sans que notre lac et nos magnifiques

Alpes chan=

gent de place, ou perdent rien de leur beauté, et sans que notre cité change de nom; la foi, au contraire, pourrait un jour se ranimer parmi nous, et notre indépendance nationale disparaître; la patrie peut s'élever, pour un temps, au faite de la prospérité, pendant que l'église dépérit; l'église être remplie de l'esprit, et la patrie gémir dans les épreuves : l'église est subjuguée par le péché, la patrie par des soldats; l'une est d'ici-bas, l'autre est d'en-haut. La patrie peut se trouver successivement païenne, catholique, protestante, socinienne, impie, et rester toujours la patrie; l'église à son tour, pourra subsister chrétienne pendant que la patrie passera sous le joug de vingt nations différentes. Parlons donc successivement de l'une et de l'autre.

L'église ne pouvant être divisée et déchirée que par l'abandon de la vérité, elle n'est pas divisée par nous : car nous, nous tenons à Christ.

Si vous entendez par l'église de Genève l'association particulière du corps des pasteurs auquel vous appartenez, vous avez tort, car les pasteurs ne sont pas l'église; et d'ailleurs comme vous ne prêchez pas l'Evangile, quitter votre association n'est pas plus diviser l'église que rejeter l'erreur n'est diviser la vérité.

Sans doute aussi que lorsque vous parlez d'église, l'un des objets présents à votre pensée est

la masse de gens qui peuplent notre ville et qui vont quelquefois entendre vos sermons ; mais, comme nous savons, pour l'entendre tous les jours, qu'il y a parmi nos compatriotes, vos paroissiens, des milliers d'hommes qui renient *ouvertement* l'évangile, soit en paroles, soit par leurs œuvres, nous ne pouvons garder la communion avec une association de ce genre; s'ils sont des vôtres cela vous regarde, nous ne voulons pas être des leurs; et si nous nous retirons d'eux, ce n'est pas pour les traiter avec un mépris pharisaïque, mais pour sauver notre liberté religieuse qui se trouverait comprimée en plusieurs manières par leur influence. « Quel accord y a-t-il de Christ avec Bélial ? » Quelle part a le fidèle avec l'infidèle (1) ? » Encore une fois, quitter une église infidèle, n'est pas diviser l'église fidèle ; quand Dieu sépara la lumière des ténèbres, il ne déchira pas la lumière, il la sépara de ce qui n'était pas elle. De même, en quittant votre église où le véritable évangile n'est plus même professé, nous n'avons jamais pensé à quitter une église chrétienne, mais une assemblée qui n'en a que le nom.

Ce sera donc la patrie que nous aurons di-

(1) 2 Cor. VI, 14-16.

visée? mais nous ne nous occupons que des choses de l'église : nous ne refusons pas de payer les impôts, d'observer les lois, de soutenir les établissemens de bienfaisance publique; nous n'avons de système politique que d'obéir et de nous tenir en paix. Il semblerait bien, il est vrai, qu'il existe chez un grand nombre des membres de *votre* église des pensées de haine et même de meurtre : mais en bonne justice, ce n'est pas celui qu'on veut assassiner qui est regardé comme le coupable.

Vous avez cherché dans la dernière partie de votre discours, à enflammer pour vous les passions de vos auditeurs; mais c'est un grand péché que vous avez commis en chaire, et que vous avez répété autant de fois que vous avez répété votre discours. Ce n'est pas là certainement l'œuvre pour laquelle vous avez été appelé au ministère : Jésus nous a recommandé de bénir ceux qui nous maudissent, et vous, vous avez porté vos auditeurs à maudir ceux qui les bénissent : oui, nous prions souvent pour tout le peuple; mais l'effet de votre sermon, autant du moins qu'il a pu opérer, a été la haine. Qui est-ce donc qui déchire la patrie? Qui est-ce qui attise le feu de la discorde? Qui est le factieux? Venez dans nos paisibles lieux de prières; venez y entendre les sujets de nos joies

et de nos douleurs ; et jamais, en éternité, à moins que nous n'en venions à abandonner J.-C. et son évangile, vous n'y entendrez de discours incendiaires comme celui que vous avez publié contre nous.

S'il était nécessaire de s'occuper sérieusement à tranquilliser les esprits, quant à l'influence de nos principes religieux sur le sort de la patrie, nous ne manquerions pas d'autorités décisives. Sans doute que nous ne sommes pas si peu sages que de penser à tirer un sujet de gloire de la protection de nos magistrats ; et chacun peut pressentir que, quel que soit leur jugement particulier sur notre position vis-à-vis de l'église nationale, ils ne peuvent voir notre séparation, sous plusieurs rapports, qu'avec déplaisir. Mais c'est *cela même*, puisqu'ils nous ont laissé jouir malgré cela de l'appui des lois, qui établit d'autant mieux que nous ne sommes pas une assemblée de factieux.

Croyez-vous que notre gouvernement ne saurait pas arrêter des actions qui compromettraient l'ordre public? Et est-ce au clergé d'exercer la police ? Non, non ; il est bien permis de croire que les magistrats savent mieux gouverner l'état que les pasteurs : et que si nous voulions faire du mal, on y aurant mis ordre il y a

long-temps. — Mais Dieu voit tout cela, et il rendra à chacun selon ses œuvres (1).

Enfin, s'il fallait ajouter un mot de plus pour montrer le faux des déclamations qui se sont faites à ce sujet, je dirais : Consultez l'expérience, et vous verrez que la liberté religieuse est si loin d'engendrer des troubles civils qu'au contraire c'est précisément *la contrainte* qui les a toujours fait naître. Voyez l'Angleterre, voyez les États-Unis. Vous vous désolez d'avoir chez vous une ou deux églises indépendantes : ils en ont quelques milliers, et, en fait d'espèces différentes, peut-être quelques centaines ; mais, « les rues de leurs villes » ne sont pas pour cela encore « jonchées de cadavres » ; et lorsque Napoléon rôdait, comme un lion rugissant, autour du premier de ces états, il n'a pas plus trouvé d'*intelligences* et d'*auxiliaires* chez les Baptis-

(1) Je crois devoir dire pour les étragers qui l'ignoreraient encore, et à l'honneur de la vérité, que, dès l'origine, nos magistrats, sans entrer officiellement dans l'examen de nos raisons de séparation, n'ont jamais employé la force à notre sujet que pour nous protéger, à plusieurs reprises, contre la violence de la populace. Ils savent, eux, que nous désirons être des gens de bien, et que ce ne sera jamais nous qui troublerons l'état ; et jusqu'ici notre petite patrie est probablement de tout le continent le point où la liberté des consciences et *des cultes* a été le plus respectée.

tes, les Méthodistes, les Quakers, les Moraves, les Presbytériens, que chez les Episcopaux, ou les mille autres subdivisions de l'église chrétienne, qui se meuvent en paix dans ce noble pays.

Non : vos craintes de troubles civils ne se propageront pas parmi les gens raisonnables : elles sont intéressées, et elles ressemblent trop à celles d'un homme colérique qui, ne sachant que répondre à son adversaire, s'écrierait que ce malheureux finira par le faire sauter sur une épée.

Il en est de même de toutes vos autres assertions concernant la prétendue funeste influence de nos principes sur la prospérité de l'état. Ce ne sont pas des Sociniens qui ont bâti nos remparts, ni fondé nos établissemens publics ; — les Genevois que Dieu sauva l'an mil six cent et deux étaient des gens qui croyaient comme nous au rachat des âmes par le sang de Christ ; — et ce peuple inquiet qui, dans le siècle dernier, prenait les armes tous les quinze jours, l'a fait sous le règne des principes actuels du clergé de Genève.....

Mais laissons tout cela : c'est trop s'écarter du sujet. Vous nous jetez dans un cercle d'idées trop charnelles, et vos pensées ne sont pas assez élevées vers les choses d'en-haut. Après avoir

démontré que la prédication des miséricordes divines n'est pas une raison qui doive, en elle-même, porter les hommes à s'égorger entr'eux, nous dirons mieux encore, et nous ajouterons que ce ne sont nullement des considérations de ce genre, lors même qu'elles seraient fondées, qui nous empêcheront jamais de rendre témoignage aux vérités de la rédemption? Croyez-vous que nous nous gênerons de déclarer devant tout le monde que l'évangile se propose un but tout autrement élevé que la prospérité de l'état? qu'il a en vue un bonheur *éternel?* et que si l'un des deux devait jamais être sacrifié (quoique ce cas ne puisse jamais se présenter) il n'y aurait pas un instant à hésiter? — Un chrétien ne s'informera pas si l'existence d'une église et d'un système religieux est favorable ou non à la patrie, mais s'il est conforme à la vérité, s'il est utile ou pernicieux à l'église de Christ, s'il conduit les âmes à la communion avec Dieu, ou s'il les laisse sous sa colère.

C'est absolument dans les mêmes vues charnelles que vous nous faites un autre reproche tout semblable au précédent, celui de la division des familles. Comme c'est un de ceux qui ont le plus d'apparence et qui séduisent le plus généralement les âmes, il mérite aussi d'être traité avec une attention particulière.

Dieu est amour : nous pouvons ajouter qu'il est paix, tout comme il est ordre, sagesse, bonheur, repos. Le but de l'évangile est originairement le même, un but d'amour et de paix. Lorsque le Sauveur naquit, l'armée des cieux s'écria : « Gloire à Dieu aux lieux très-hauts, » *paix sur la terre*, et bienveillance envers les » hommes. » Jésus dit aux siens : « Je vous » laisse ma paix, je vous donne ma paix. » « Les fruits de l'Esprit, » nous dit un apôtre, « sont la joie et la paix : » la loi souveraine de Dieu envers les hommes est amour envers Dieu et envers le prochain ; l'œuvre entière de J.-C. est l'œuvre d'un amour sans pareil, le sacrifice du juste pour le bien des injustes. — Et cependant Celui qui fut désigné comme l'agneau de Dieu qui portait les péchés du monde, a dit aussi : « Je suis venu mettre le feu sur la terre, » et que veux-je s'il est déjà allumé ? Pensez- » vous que je sois venu mettre la paix sur la » terre ? *Non*, vous dis-je, mais plutôt la divi- » sion ; car désormais ils seront cinq dans une » maison, divisés, trois contre deux, et deux » contre trois. Le *père* sera divisé contre le fils, » et le *fils* contre le père ; la *mère* contre la » fille ; et la *fille*, contre la mère ; la *belle-mère* » contre sa belle-fille, et la *belle-fille* contre sa

» belle-mère (1). » — Et ailleurs : « Ne croyez
» pas que je sois venu apporter la paix sur la
» terre; je n'y suis pas venu apporter la paix,
» mais l'épée (2). » — Comment pourrons nous concilier des points de vue en apparence si opposés ? Et comment ce qui produit tant de troubles, pourrait-il être saint ?

Voilà par où vous avez cru nous tenir : voilà où vous avez pensé nous fermer la bouche : ce sont les mêmes plaintes qu'ont toujours faites les incrédules, et que n'a pas manqué de faire aussi, il y a quelques temps, l'un de vos collègues. « Le Méthodisme, a-t-il dit, cause des
» divisions : il sépare même les membres d'une
» même famille : depuis qu'il a paru dans
» Genève, la division s'est mise entre d'anciens
» amis; des enfans ont été éloignés de leurs
» pères, et des femmes de leurs maris. »

On lui a répondu ce que je vous réponds : Que faites-vous des déclarations de Jésus que nous venons de citer ? Quand vous lancez ces reproches contre les méthodistes ou les sectaires, avez-vous réfléchi *sur qui* ils doivent tomber en dernier lieu ? Avez-vous oublié à ce point le contenu de l'évangile ? ou bien, auriez-vous perdu jusque-là ce *respect* que votre Catéchisme accorde pourtant encore qu'on doit

(1) Luc XII, 49-53. (2) Mat. X, 34-36.

à J.-C.? Quand vous mettez au nombre des objections les plus fortes contre la sainteté d'une œuvre ce que Jésus a dit qu'il était venu faire, osez-vous bien encore professer de croire à son évangile? — Voilà ce qu'il pourrait nous suffire de répondre à un adversaire mal-intentionné, pour nous mettre pleinement à l'abri de ses reproches. Mais je tâcherai de répondre à ces mêmes questions d'une manière plus satisfaisante pour celui qui les ferait dans l'amour de la vérité.

Les divisions, considérées en elles-mêmes, sont un grand mal; mais la question à faire ici est : Par qui sont-elles occasionnées? doivent-elles être attribuées à ce qui est mauvais ou à ce qui est bon? toute intervention du bien dans le mal est sujette à produire cet effet : « le pé-
» ché ayant pris occasion du commandement *a*
» *produit* en moi *toutes sortes de convoitises* :
» — et cependant le commandement est saint,
» juste est bon.... ainsi le péché m'a causé la
» mort *par ce qui est bien* (1). » Quand la lumière est apportée sur les œuvres de ténèbres, elle occasionne toujours beaucoup de trouble : les méchans haïssent le bien, et l'homme naturel déteste l'évangile. Aurez-vous tort de faire le bien parce que les méchans s'en fâchent?

(1) Rom. VII. 8. 12. 13.

aurons-nous tort de proclamer l'évangile parce que les hommes ne veulent pas tous le recevoir ?

Il est vrai que les paroles de notre Sauveur que nous avons citées plus haut, semblent contenir non seulement une simple annonce de ces divisions, mais même un désir qu'elles arrivent, et presque de la joie à cette pensée. Et tout cela encore est accordé en un certain sens.

Comme on est charnel en mettant la patrie en opposition avec le royaume des cieux, on est charnel aussi en opposant au royaume des cieux des intérêts de famille. Mettez dans l'un des bassins d'une balance le temps, dans l'autre l'éternité, et puis prononcez : rappelez-vous que, par nature, tout homme est enfant de colère (1), éloigné de Dieu, et son ennemi par l'entendement et par ses mauvaises œuvres (2) ; que ceux qui sont faits enfans de Dieu, ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu (3) ; que dans le ciel on ne prend ni ne donne en mariage (4) ; et que Dieu ne consulte point dans l'action de sa grâce les liens de la chair et du sang : voyez-le, de deux qui sont dans un lit, prenant l'un et laissant l'autre : — et dites-moi si

(1) Eph. II, 3. (2) Col. I, 21. (3) Jean I, 13.
(4) Matt. XXII, 28.

l'entrée de son évangile dans le monde ne croisera pas, et dans plus d'un sens, ne brisera pas tous les liens de la chair et du sang? « Ta mère » et tes frères sont là dehors qui te demandent, » disait-on à notre Sauveur. — Qui est ma mère, » et qui sont mes frères? répondit-il. — Puis » étendant sa main sur ses disciples : voici, » dit-il, ma mère et mes frères : car quiconque » fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, » celui-là est mon frère, et ma sœur et ma » mère (1). » — Ah! bien loin de réprouvre de pareils sentimens, nous désirons tous au contraire être de plus en plus dégagés de tout lien terrestre, vivre ici bas comme étrangers et voyageurs, et fixer les yeux sur la patrie et sur la parenté que nous avons dans les cieux (2). Heureux celui qui anticipe toujours davantage sur la vie dont il est destiné à vivre éternellement! Heureux qui est assez fidèle pour que ces paroles se vérifient en lui : « Je leur ai donné ta parole, » et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont » point du monde, comme aussi je ne suis point » du monde (3) »! Si la famille d'un tel homme ne veut point le suivre dans la route de Sion, il marchera sans elle vers son céleste but; et quitter ceux qui veulent s'égarer sera toujours

(1) Matt. XII, 47-50. (2) Hébr. XI. (3) Jean XVII, 14.

le premier besoin d'une âme éclairée sur ses intérêts éternels.

Il est inutile de dire que la cessation de l'amour selon les hommes fait place dans ce cas à un amour supérieur, plus pur et plus grand ; et que le chrétien, devant aimer et bénir même ses ennemis, ne cessera à plus forte raison, d'embrasser d'un amour particulier ceux que Dieu a placés, très-probablement pour cela même, plus particulièrement autour de lui. Il est évident, de même, que dans toute cette dissertation sur les divisions produites par l'évangile, nous avons été bien loin de vouloir justifier le défaut de véritable amour qui malheureusement ne se trouve encore que trop souvent chez les chrétiens. Mais en résultat, il reste vrai que lorsqu'il y a quelque part haine pour cause de l'évangile, ce n'est pas le chrétien qui hait, mais l'irrégénéré, et que tout le tort en est à celui qui hait son prochain sans cause.

Cela me conduit tout naturellement à vous parler de l'autre accusation que vous nous faites : savoir celle d'un manque de charité de notre part. Mais presque tous vos lecteurs ont été frappés de cette remarque que votre sermon qui parle de tant charité, ne respire que la colère. Je puis vous assurer, quant à nous, que bien loin qu'il y ait dans nos cœurs aucune amertume

contre vous, nous ne sommes animés que du sentiment d'une bienveillance sincère et sans effort; pouvez-vous en dire autant de votre côté? Vous voudriez que par charité nous appelassions le mal bien et le bien mal : mais ce n'est point en cela, c'est dans le contraire même que consiste le véritable amour. D'ailleurs nous ne pouvons passer ici sous silence une considération frappante. Sans être injuste on est fondé à juger, au moins jusqu'à un certain point, des pasteurs par le troupeau : or il paraîtrait d'après cette règle que votre manière de traiter la théologie est bien éloignée de celle de la charité. Vous n'aimez pas discuter, il est vrai, mais votre troupeau nous jette des pierres : vous ne répondez rien à nos argumens, mais vos paroissiens viennent casser nos vîtres; et pour nous défendre de vous ce n'est finalement plus la Bible ni la Logique qu'il nous faut, mais les gendarmes. Vous avez bien promené de temple en temple un sermon violent contre des gens qui annoncent l'évangile, par la seule raison qu'ils ne vous suivent pas : mais avez-vous prêché contre ces scènes de meurtre?...

Comme ce sujet est le sujet capital dans toute matière religieuse, on pouvait s'attendre avec raison que c'est là que vous feriez en tout sens vos principales fautes; et cela n'a pas manqué.

Vous nous exhortez à visiter les pauvres, à parcourir les hospices, les prisons..... Mais vous oubliez que nous le faisons, selon toutes les probabilités, plus que vous; que chacun des membres de nos églises a fait, peut-être, depuis peu d'années plus de visites de charité et plus distribué d'aumônes de son propre argent, proportion gardée, que maint pasteur depuis sa consécration; et que pendant que tel d'entre vous prend le thé avec des riches ou se donne « l'innocent amusement » de la danse, nous sommes occupés à consoler son paroissien sur un grabat. Oui, je crois que nous connaissons mieux que vous les galetas de notre patrie; et que si vos amis sont dans le haut de la ville, les nôtres se trouvent assez généralement dans le haut des maisons. Il ne nous convient pas d'étaler ce que nous avons fait; mais je ne crains point de dire que nous ne reculerons jamais à entrer en compte sous tous ces rapports, ni avec la Compagnie des pasteurs ni avec vous en particulier.

Et puis, qu'allez-vous nous dire sur les sociétés des missions? Pesez les circonstances, je vous en prie, car vous ne l'avez certainement pas fait, et puis dites-moi vous-même quelle qualification mérite votre article sur ce sujet. Comment! vous nous exhortez à former des sociétés

de missions, pendant que nous en avons, nous, et que vous, vous n'en avez point? « Tu es hors » de sens, Paul; ton grand savoir dans les lettres » te met hors du sens (1). » Je pense que ces paroles de Festus ne sont pas aussi destituées de fondement quant à vous, qu'elles l'étaient quant à Paul; car les faits sont tels que je viens de les exposer. On a demandé à la Compagnie des pasteurs de prendre en main la société des missions établie à Genève depuis peu d'années, ou au moins de se mettre au nombre de ses souscripteurs: elle a refusé de le faire en corps, et un très-petit nombre seulement de ses membres (ceux que M. Chenevière appelle des Méthodistes ou des Athanasiens, et que vous renfermez par le fait de vos allégations dans la classe des sectaires) se sont inscrits pour leur personne au nombre de ses soutiens. Etes-vous de ce nombre, vous? Je ne le sais: je n'ai pas vu du moins votre nom sur cette liste de bienfaisance chrétienne: quant à nous, nous y sommes, quoique collectivement, dès l'origine; puisque nous avons pu vous dire même que c'est dans notre église qu'est née cette société, quoique pour son plus grand succès, nous l'ayons remise ensuite en des mains plus honorées.

Comment avez-vous donc osé et pu nous faire

(1) Act. XXVI, 24.

de pareilles sommations? N'y a-t-il pas là, comme dans tant d'autres faux pas, soit de vous, soit des vôtres, un jugement de Dieu qui semblerait fait pour vous ouvrir les yeux? Mais peut-être aussi les ouvrirez-vous une fois.

Mais je crois qu'il est temps de terminer toute cette discussion; et sans relever la multitude des autres assertions, selon moi erronées, dont votre écrit fourmille, je vais accumuler de suite le reste des observations les plus frappantes qu'il m'a suggérées.

Vous ne pouvez pas plus comme protestant que comme chrétien, rejeter sans restriction (comme vous le faites pourtant) toute idée de protestation contre l'église dans laquelle on est né: sans cela vous devriez dire la messe. Quand l'église-mère, comme vous l'appelez, s'égare, on doit se souvenir des paroles du prophète: « Plai-
» dez, plaidez avec votre mère; car elle n'est
» point ma femme, et aussi ne suis-je point
» son mari;.... qu'elle ôte ses prostitutions de
» devant elle, ses adultères de son sein;....
» car ses enfans sont des enfans de prostitu-
» tion (1). »

Qu'appelez-vous pasteurs légitimes? Professez-vous que le clergé soit infaillible? Non. Et lorsqu'il s'égare, faudra-t-il le suivre?.... « Celui

(1) Osée II, 2-4.

» qui ne conduit pas les brebis à la porte qui » est Christ, estun larron et un voleur (1); » et les brebis ne l'écouteront pas. . . . . . .

Vous parlez « d'insulter à la foi de ses maîtres; à celle de ses confrères (p. 13). » Puisque vous distinguez entre confrère et maître, il paraît que vous mettez un sens bien strict à ce dernier mot; et pourtant vous citez au revers de la même page ces paroles de Jésus: « Vous n'avez qu'*un seul maître*. » Vous trahissez donc là le penchant que nous avons tous à appliquer la loi de Dieu aux autres plutôt qu'à nous-mêmes.

Vous dites de même et dans la même phrase que votre église recommande aux fidèles de « juger par eux-mêmes : » mais lorsqu'ils vont jusqu'à penser autrement que vous, vous montrez bien que ce n'était pas sincèrement que vous les laissiez libres. . . . .

Comment pouvez-vous mettre au nombre des mérites de votre église « la sévérité de sa discipline?! » — Avez-vous bien pensé à ce que vous disiez là? Vous êtes si loin du vrai dans ces paroles, que ce serait vous faire beaucoup plus d'honneur qu'il ne vous en vient en disant que vous avez une discipline *relâchée*; car vous n'en avez *point*, mais *point*, dans tout le sens du mot point. Nous l'avons déjà allégué : il y a

(1) Jean X, 8.

des milliers peut-être de vos paroissiens qui diront à qui le veut entendre qu'ils ne croient pas en Christ, qui vivent comme sans Dieu dans ce monde, — et qui sont tous, sans qu'on pense un moment au contraire, regardés comme membres de l'église.... Mais oui, ils le sont en effet, d'après vos principes; on ne sort de votre église qu'en quittant le pays, ou qu'en refusant de vous rendre honneur; seulement ne parlez plus alors de la sévérité de votre discipline, ne parlez plus de discipline; car vos paroissiens ne comprennent rien à tout ce que nous disons là : vous n'usez des clefs ni pour ouvrir ni pour fermer.

Nous n'avons point de dictature sacerdotale parmi nous, comme vous nous en accusez (*p.* 10). Si l'un ou l'autre manque d'humilité, les autres en gémissent; mais ce mal n'existe point chez nous en principe; nous savons qu'un chrétien orgueilleux couvre l'évangile d'infamie : mais le tort en est à lui tout seul.

Personne non plus d'entre nous ne se charge du salut des autres; mais il est vrai que nous nous chargeons avec joie de conduire à Jésus tous ceux que nous voyons se confier à des guides aveugles.

« Ces cœurs sensibles et ces ames élevées » dont vous parlez (*pag.* 10) seront probablement

trop bien portantes pour avoir besoin du Jésus qui est venu pour les malades et pour les pécheurs, et non pour les justes. Mais qu'ils prennent garde ces justes-là comment ils subsisteront au jour du jugement.

Vous dites dans le tableau de désolation qui termine votre pièce, que les Romains devaient trouver dans les divisions de Jérusalem un précieux auxiliaire. Auriez-vous eu peut-être envie de faire une insinuation par un jeu de mots? — Je vous assure que nous ne sommes pas plus d'accord avec les Romains qu'avec vous-mêmes; que la Bible n'aime pas mieux un *Antechrist* qu'un autre; et que l'*unique* salut du Protestantisme en nos jours est ce retour à ses principes fondamentaux que vous injuriez comme l'ouvrage d'une secte. — C'est bien vous qui êtes à deux pas de retomber sous la vieille domination !.... et sans doute que nous reverrons encore Hérode et Pilate devenir amis pour immoler Jésus-Christ.

« Dans l'excès des maux qui t'accablent, » dites-vous à l'église (ou à votre patrie, ou à l'église de votre patrie), « dans l'excès des » maux qui t'accablent, dans l'amertume de » tes peines..... » Pourquoi tout ce train? pour notre séparation? Vous nous faites plus d'hon-

(1) Jean V, 31-32.

neur qu'il n'était sûrement dans votre intention. L'apôtre Jean parlait aussi de gens qui avaient quitté l'église ; mais comme il n'y mettait pas d'esprit de parti, et qu'en outre sa conscience ne l'accusait pas que la vérité fût du côté de ceux qui s'étaient retirés, il prenait la chose beaucoup plus tranquillement : « Ils sont sor-» tis d'entre nous, dit-il, mais ils n'étaient » point d'entre nous ; car s'ils eussent été » d'entre nous, ils fussent demeurés avec » nous (1). » Cet Apôtre professe donc le même principe que nous avons émis dès le commencement : c'est que des élémens inconciliables ne peuvent rester ensemble. La séparation est juste : heureux celui qui est dans la vérité, celui qui reste uni à Dieu !

(1) 1 Jean II, 19.

§. VI.

Je conclus, et c'est en faisant en toute simplicité à mes lecteurs, et surtout à mes compatriotes, la déclaration que lorsque j'ai été engagé à écrire, je m'étais proposé de faire un tout autre genre d'ouvrage que celui que je présente au public. Je m'étais flatté de pouvoir exposer les principes de l'Evangile avec toute la douceur et l'onction qui en font l'essence, sans y mêler d'expressions sévères et pénibles pour nos adversaires, et je m'en faisais d'avance une joie; j'aurais voulu ne faire qu'édifier : mais voilà comme les choses se sont développées sous ma plume. Il est vrai que l'amour selon Dieu est bien loin du genre doucereux qu'on prend assez généralement pour la charité : je puis dire hardiment que j'aime avec sincérité ceux-mêmes dont j'ai parlé ici le plus sévèrement, et que je ne saurais trouver dans mon cœur la moindre trace de malveillance contr'eux : mais la charité est *premièrement pure*, *ensuite pacifique* (1).

(4) Jacques III, 17.

Ce n'est pas pour ce qu'il y a d'offensant dans l'idée de *secte* que nous rejetons cette imputation : nous avons fait notre deuil de l'honneur selon les hommes il y a déjà long-temps et avec joie : mais nous frémirions d'avoir quitté l'Eglise de Christ, parce que nous savons qu'il n'y a de salut qu'en Christ lui-même.

Je pose la plume avec cette douce conviction que, comme Dieu ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se repente et se convertisse, tel qui est encore aujourd'hui notre ennemi s'unira un jour, et peut-être avant peu, à nous pour bénir Dieu *en Jésus notre Sauveur ;* j'en suis même assuré. Dieu veuille faire cette grâce à tout lecteur de ces feuilles !

FIN.

CONTENU DE CET OUVRAGE.

LYON, IMPRIMERIE DE J. M. BOURSY,
PLACE DE LA FROMAGERIE.